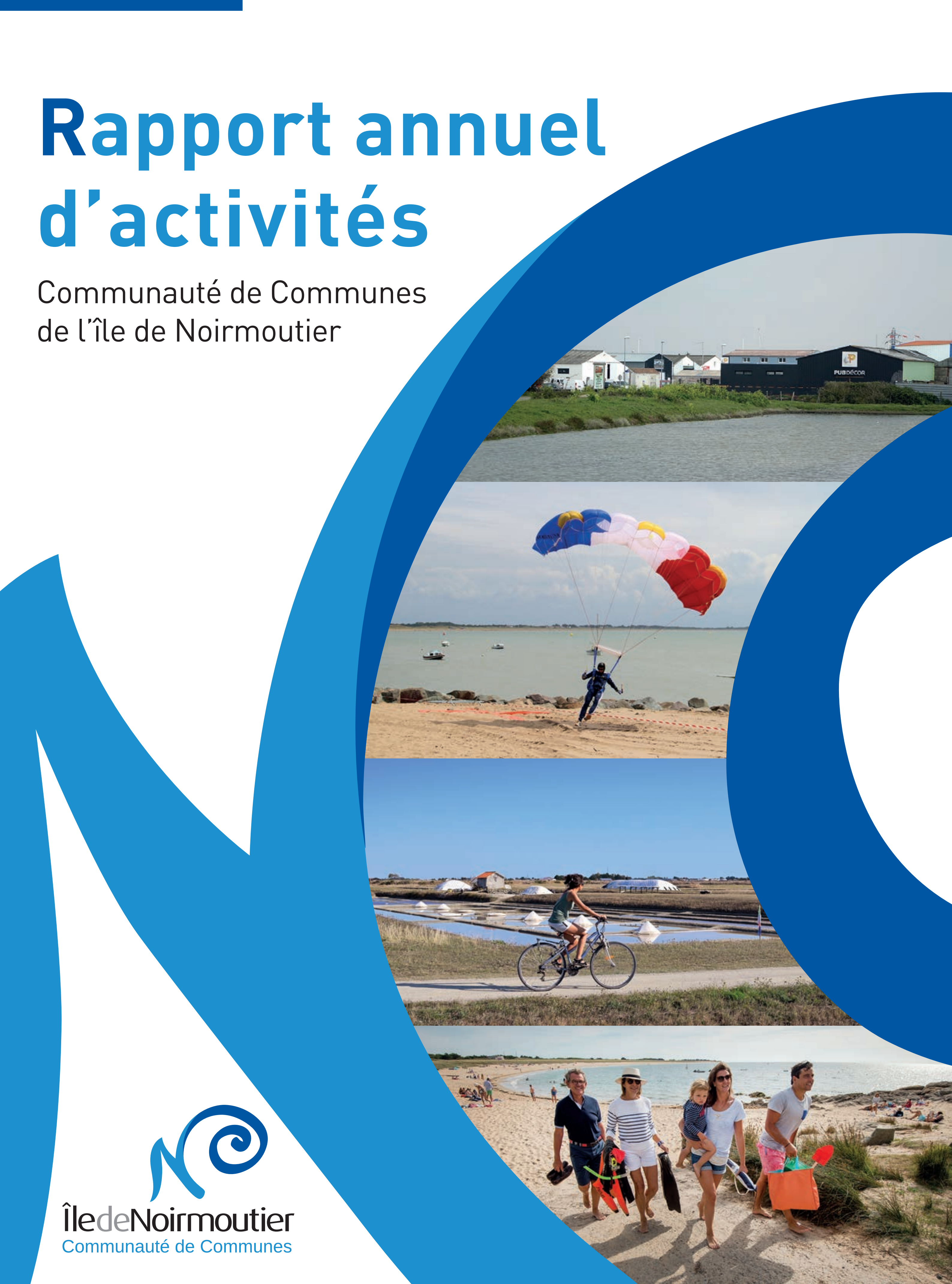
2019

Rapport annuel d'activités

Communauté de Communes
de l'île de Noirmoutier



Édito



Noël FAUCHER,
Maire de Noirmoutier en l'île
Président de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier
Conseiller départemental de la Vendée

L'année 2019 a été tout à la fois l'occasion pour les élus et les agents communautaires de poursuivre les dossiers engagés précédemment tout en ouvrant le champ de la réflexion à l'ensemble des citoyens, pour construire ensemble une stratégie d'actions au service de l'île de Noirmoutier.

Les missions traditionnelles de la Communauté de Communes ont été pleinement assumées dans le cadre défini précédemment, à savoir une maîtrise budgétaire absolue.
Depuis plus de 10 ans, la politique de désendettement se poursuit. 2019 n'aura pas échappé à cette détermination farouche des élus. L'endettement, après avoir été de 10,9 millions d'euros en 2009 s'établit au 31 décembre 2019 à 3,27 millions d'euros, soit un désendettement de plus de 70 % !
Parallèlement à cela le niveau d'engagement communautaire n'aura jamais été aussi conséquent. Avec plus de 9 millions d'euros de travaux réalisés au cours de l'année, la Communauté de Communes a plus que jamais montré à la fois son efficacité mais aussi sa place d'investisseur public de l'île de Noirmoutier. Cette dernière voit ainsi s'accroître son patrimoine, au service de l'économie, de la protection des personnes et des biens, de la qualité des eaux, de la préservation des milieux, de l'économie circulaire…
Grâce aux nombreux partenariats noués avec l'État, l'Europe, la Région, le Département, entre autres, nous avons pu largement financer ces projets qui ne pèsent pas directement sur les impôts locaux. Ces derniers, pour le 11ème exercice consécutif, n'ont pas augmenté.
La programmation budgétaire, la rigueur quant à la gestion des finances, le sens de la subvention, la maîtrise des dépenses locales, la recherche de l'efficience constante, ont permis jusqu'à présent à la Communauté de Communes d'agir au mieux de l'intérêt public.
L'année 2019 a aussi été l'occasion d'engager l'île de Noirmoutier dans une réflexion sur le long terme. Cela a permis d'arrêter ensemble un plan d'action pour l'économie, afin de soutenir et d'encourager le dynamisme économique dont font preuve les acteurs du territoire, en étant au plus près de leurs préoccupations.
Nous avons également ouvert un champ fondamental pour notre avenir, en lançant la mobilisation générale autour du plan Clim'actions.

L'île de Noirmoutier, plus que tout autre territoire littoral, est en première ligne face au réchauffement climatique qui s'annonce. Il est de notre devoir de faire preuve de détermination pour conjuguer au mieux notre développement avec la nécessaire attention aux impacts de ce dernier sur le climat.
La place n'est plus aux débats douteux, emprunts de climatoscepticisme, mais à l'action déterminée pour assurer le mieux possible un devenir à l'île de Noirmoutier. La Communauté de Communes - comme souvent ces dernières années - montre sa capacité à l'innovation - en lien avec les citoyens - et son sens des responsabilités, pour s'emparer avant beaucoup d'autres territoires de ce qui constituent les enjeux de demain.
C'est ce qui a permis, il y a plus de 10 ans, de mettre à l'agenda politique et administratif la réalisation d'une maison de santé, face visible de la construction d'une nouvelle organisation du territoire de santé de l'île de Noirmoutier.
Cette organisation a montré sa très grande efficacité lors de la crise du COVID-19 que nous avons connue au début de l'année 2020. Je tiens expressément à remercier tous les élus qui, à l'époque, ont eu le sens des responsabilités et la vision de cette nouvelle façon d'appréhender les enjeux de santé à l'échelle de l'intercommunalité.
Je tiens évidemment à adresser mes plus vifs remerciements à tous les personnels de santé, libéraux, publics et parapublics de l'île de Noirmoutier et les acteurs des services à domicile, qui ont montré une très grande solidité et un sens du devoir à nul autre pareil. Aucune organisation ne peut valoir si elle n'est pas portée par des professionnels investis. Nous avons la chance d'avoir un personnel de santé exceptionnel.

Le travail accompli au service de l'île de Noirmoutier, en 2019, est le résultat de l'engagement des élus, eux qui ont fait preuve d'un sens de l'intérêt général certain et qui ont été animés d'un sens farouche de l'action collective.
Mes remerciements s'adressent également à tous les agents communautaires qui ont montré leur très grand professionnalisme et leur volonté déterminée de tordre le cou aux délais exagérément longs parfois pour voir aboutir les dossiers. La dimension exceptionnelle de ces agents permet à la Communauté de Communes d'être pleinement efficace aux services des enjeux de notre belle île.

Table des matières

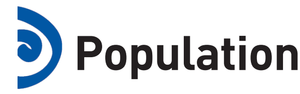
L'île de Noirmoutier en quelques chiffres

Un territoire, quatre communes : Barbâtre, La Guérinière, L'Épine et Noirmoutier-en-l'Ile.



Géographie

48,83 km² entre terre et mer
22 mètres : point culminant de l'île (Pé de l'Herse, Bois des Éloux, La Guérinière) : **2/3** du territoire se trouvent sous le niveau des plus hautes eaux
62 km de côtes dont 24 km de digues
583 mètres : longueur du pont
4 300 mètres : longueur du Gois
80 km de pistes cyclables
60 km de sentiers pédestres



Population

Population (INSEE RGP2017) :
9 579 habitants dont :
- Barbâtre : 1 772
- La Guérinière : 1 379
- L'Épine : 1 672
- Noirmoutier en l'île : 4 756

Économie

1 500 établissements sur l'île au 31/12/17. **3 626** emplois au total, dont **43 %** dans le commerce, transports et services , **13 %** dans l'agriculture, **9 %** dans l'industrie, **10 %** dans la construction, **25 %** dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et le social.
Les entreprises de commerces et services représentent **68,8 %** des établissements et **75,2 %** des emplois salariés du secteur marchand non-agricole.
L'île de Noirmoutier, avec **340 entreprises artisanales recensées, compte 32,2 entreprises pour 1 000 habitants**, et se positionne ainsi **au 1er rang des EPCI de Vendée** en terme de densité artisanale.

Fréquentation du territoire

51 707 personnes renseignées dans les 2 Offices de Tourisme de l'île.
1 657 149 véhicules entrés sur l'île d'avril à octobre, dont 1 471 397 par le pont et 185 906 par le Gois.

Compétences

La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier est un Établissement Public de Coopération Intercommunale **(EPCI)**.

Développement économique et touristique

- Investissement et fonctionnement des parcs d'activités économiques
- Maison de l'Emploi
- Gestion de l'Office de Tourisme et ingénierie de projets touristiques
- Soutien aux manifestations nautiques
- Restauration et gestion du bateau "Martroger III"

Environnement

- Sécurité des populations et des biens face à la mer
- Collecte et valorisation des déchets
- Assainissement des eaux usées
- Études liées à la qualité des eaux pluviales
- Gestion et développement des marais
- Actions en faveur de l'environnement et des marais
- Polder de Sébastopol
- Lutte contre les nuisibles
- Fourrière canine

Logement et cadre de vie

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Habitat : Observatoire de l'Habitat, Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Transports scolaires, transport à la demande (TAD)
- Accompagnement et soutien aux études supérieures

Sécurité d'intérêt communautaire (SDIS et SNSM)

Création, aménagement et entretien des sentiers cyclables

Autres équipements

- Gestion de la piscine et du parc aquarécréatif intercommunal

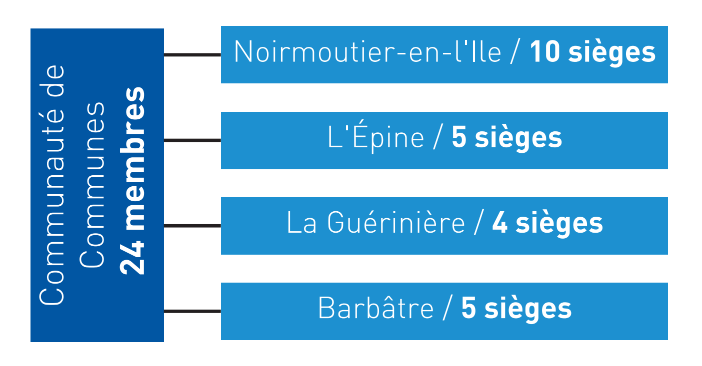
Actions Culturelles

Soutien aux manifestations culturelles intercommunales :
- Éveil musical
- Hôtel Jacobsen : projet culturel et artistique à vocation intercommunale

Système d'Information Géographique (SIG)

Communications électroniques

Composition de la Communauté de Communes :







❶ Élue jusqu'au 5 juin 2019 ❷ Élue depuis le 5 juin 2019

Une dynamique au service de l'île de Noirmoutier

Des élus impliqués dans les Commissions

12 commissions spécialisées :

- Commission d'appels d'offres
- Commission finances et délégations de service public, administration générale, ressources humaines, compétences communautaires et moyens généraux
- Commission culture, communication et NTIC
- Commission action économique, emploi, développement et promotion touristique du territoire
- Commission aménagement du territoire, politique du logement, assainissement et gestion de l'eau
- Commission collecte et valorisation des déchets ménagers
- Commission activités maritimes, portuaires et nautiques
- Commission sécurisation des populations et des biens face à la mer
- Commission gestion et développement du marais
- Commission environnement, actions sanitaires, aide à la mobilité et transports
- Commission recours gracieux
- Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (CIA)

Les élus sont également répartis dans **6 Comités de pilotage et de suivi** pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire, le PAPI, l'hôtel Jacobsen, Océanile, le crédit bail immobilier avec la Coopérative de Sel et le Comité Ad Hoc Santé.

Les élus du territoire

- **Barbâtre :**
  Louis Gibier (Maire), Christian Gaborit, Sylvie Gueguen, Marie-Claude Palvadeau ❶, Martine Pomaré ❷.
- **La Guérinière :**
  Marie-France Léculée (Maire), Jacques Bozec, Marc Dano, Béatrice Dupuy.
- **L'Épine :**
  Dominique Chantoin (Maire), Michel Allemand, Jean-Pierre Brunet, Nicole GROLEAU, Mauricette Richard.
- **Noirmoutier-en-l'île :**
  Noël Faucher (Président de la Communauté de Communes et Maire), Hélène Coquillon, Jean-Claude Bugeon, Annie Devineau, Guylaine Dion, Alain Guilloteau, Jean-Michel Laurence, Yves Perrocheau, Anicette Varnajo.

Les services de la Communauté de Communes

En 2019, la Communauté de Communes compte 63 agents permanents, 2 remplaçants de longue durée, ainsi qu'une équipe de 3 accompagnateurs scolaires et 2 intervenants pour l'éveil musical dans les écoles de l'île.

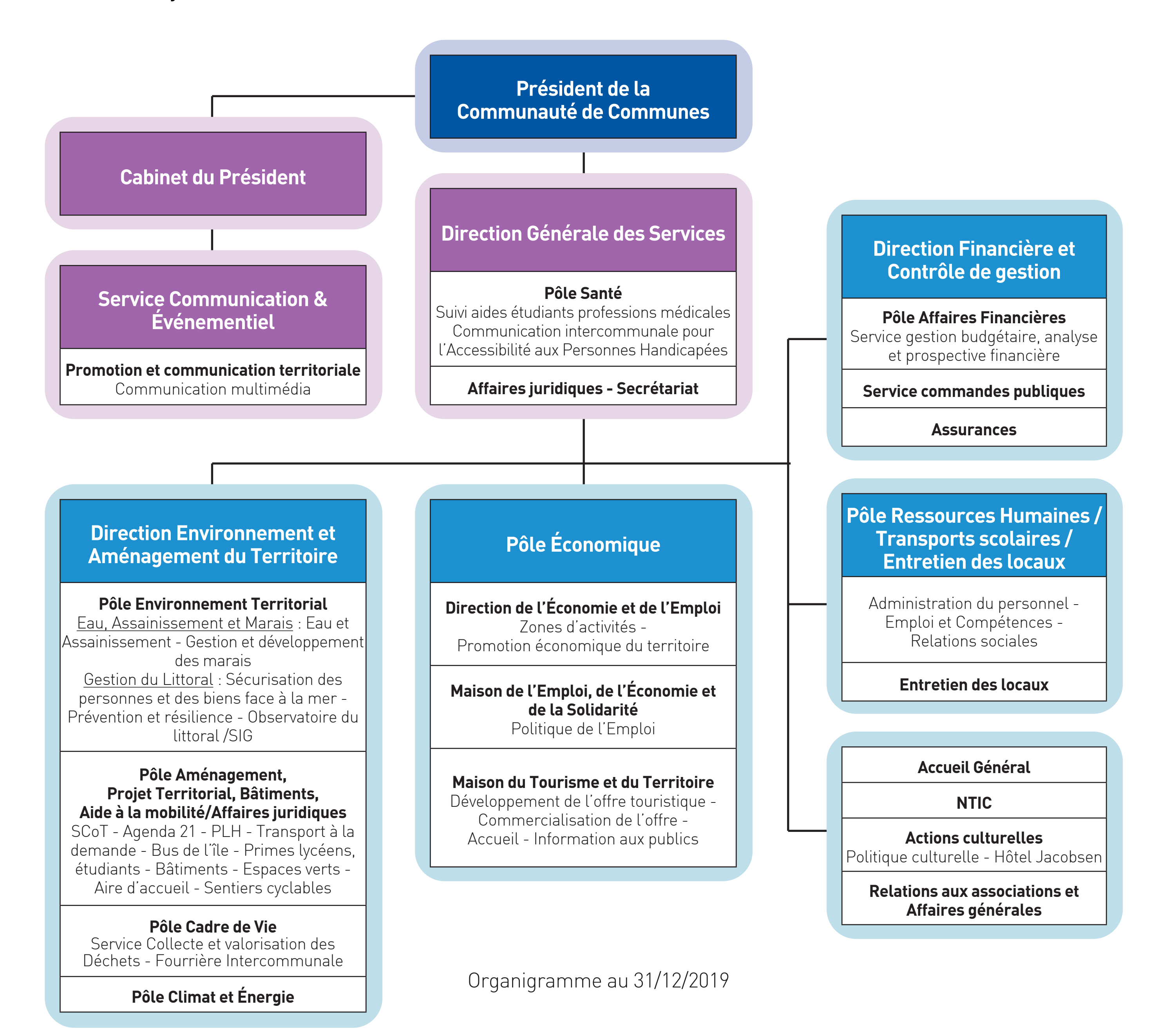
Durant la période estivale, le service Collecte et valorisation des déchets, l'Office de Tourisme et l'Hôtel Jacobsen sont renforcés par des équipes saisonnières, permettant de répondre aux besoins spécifiques de l'île à cette période de l'année.

En 2019, des agents ont été recrutés pour des besoins saisonniers, allant de 1 à 6 mois, et pour des besoins temporaires : 25 au service Collecte, 9 à l'Office de Tourisme et 3 pour l'Hôtel Jacobsen.

La politique de ressources humaines

En 2019, **172 journées de formation** ont été réalisées par les agents, que ce soit pour répondre aux exigences réglementaires : formation continue obligatoire des conducteurs de véhicules poids-lourds, évolutions de la réglementation, formations informatiques, prévention des risques, etc., ou pour améliorer leurs compétences, dans l'objectif de répondre encore plus efficacement aux attentes des publics.

Depuis 2011, la Communauté de Communes forme ses agents aux gestes de premiers secours, en leur dispensant la **formation « Prévention et Secours Civique »**. Ainsi **49 agents** au total ont bénéficié de cette formation. Des sessions de recyclage sont régulièrement proposées, par petits groupes, afin de revoir et de mettre à jour les connaissances.



Organigramme au 31/12/2019

Chiffres clés

- **9,01 M€** : dépenses réelles d'investissement portées par la Communauté de Communes en 2019, tous budgets confondus, soit un pourcentage de réalisation de 74 %.
- **97 %** : taux de réalisation des recettes réelles d'investissement et de fonctionnement en 2019, tous budgets confondus
- **1,88 M€** : excédent dégagé au 31/12/2019 sur le budget principal permettant de couvrir une partie de l'emprunt d'équilibre et de financer en partie les investissements en 2020.
- **-20,7 %** : baisse de l'endettement entre 2018 et 2019 sur le budget principal. L'encours de la dette s'établit à 3,27 M€ au 31/12/19, contre 4,13 M€ en fin d'année 2018.
- **1,88 M€** : capacité d'autofinancement nette de la Communauté de Communes en 2019 dégagée sur le budget principal. Elle traduit sa capacité à financer ses dépenses d'investissement grâce à ses ressources propres, une fois la charge obligatoire de la dette acquittée.
- **↘ baisse des impôts** : pas d'augmentation des taux d'imposition depuis 2009, la Communauté de Communes a même procédé à une baisse des impôts en 2018 en diminuant le taux de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) applicable à l'ensemble des entreprises du territoire.



Bilan 2019

Les principales dépenses 2019 ont concerné la **sécurisation des populations face à la mer** dont le budget d'investissement consacré aux travaux planifiés sur les quatre communes s'est élevé à 3,23 M€ en 2019. En matière de transports, il a été procédé à un renforcement des liaisons directes entre les 4 communes lors de la saison estivale dans le cadre du Bus de l'Ile ; un Plan Climat Air Eau et Energie Territorial (PCAEET) a été élaboré ; et les travaux d'aménagement d'une déchèterie professionnelle au sein de la déchèterie existante ont débuté.

Bien que l'environnement financier et fiscal évolue en permanence pour les collectivités territoriales, sous l'effet de la baisse des dotations et du désengagement de l'État, la Communauté de Communes a pour volonté de maintenir ses efforts d'équipement en faveur de la population.

Présentation agrégée des réalisations du Budget Principal et des Budgets annexes en 2019

(mouvements réels et mouvements d'ordre)

COMPTE ADMINISTRATIF 2019				
	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Principal	10 526 091 €	12 532 173 €	5 864 886 €	5 919 445 €
Budget Assainissement	936 464 €	1 036 938 €	3 734 437 €	3 720 240 €
Régie Office de Tourisme	801 805 €	804 749 €	1 684 €	1 260 €
Budget Lotissement Basse Salaisière	101 970 €	116 477 €	977 €	100 993 €
Budget Lotissement Gaudinière	339 222 €	339 222 €	339 222 €	0 €
TOTAL BUDGET	**12 705 552 €**	**14 829 561 €**	**9 941 207 €**	**9 741 938 €**

Les principaux postes de dépenses du Budget Principal en 2019

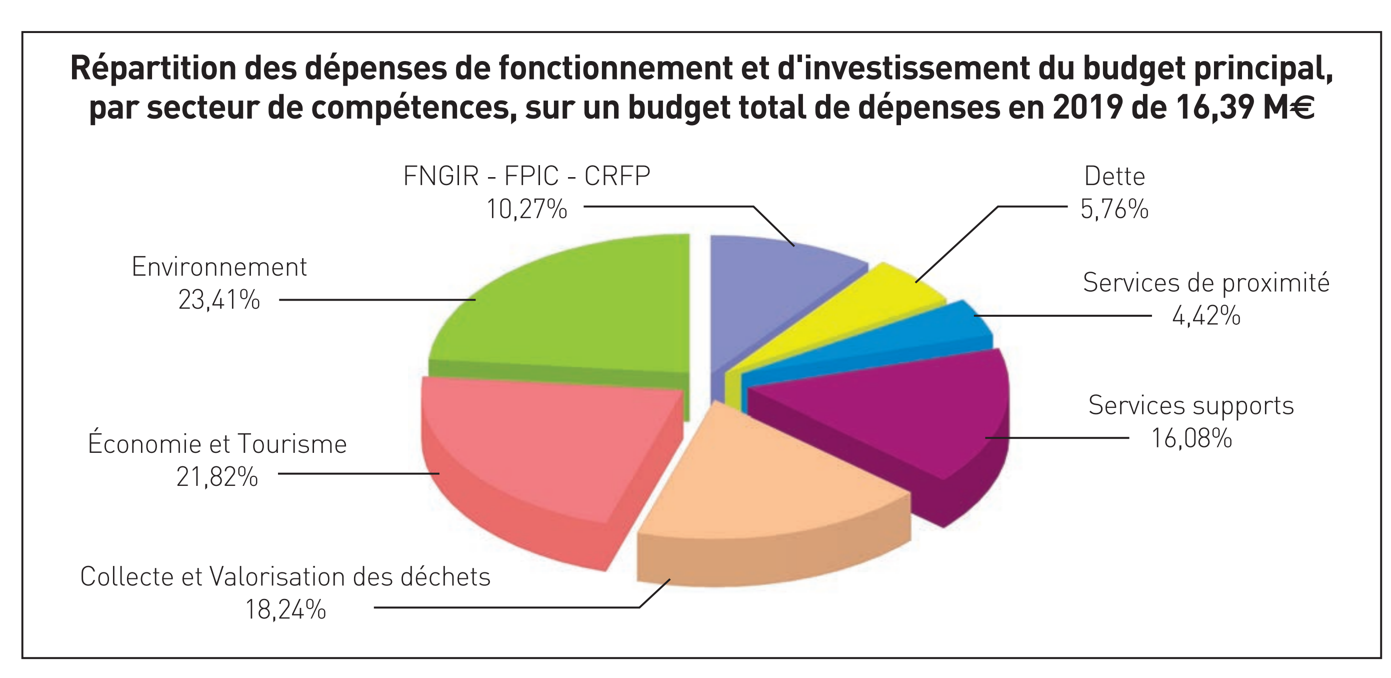
Service Environnement (3,83 M€)
Sécurisation des populations face à la mer pour un montant de **3,23 M€** en 2019.
Les travaux de protection du littoral ont concerné principalement les travaux de renforcement et de rehausse des digues des Mattes et du Gois. Les études se sont poursuivies pour les opérations de sécurisation des secteurs des Sableaux et de Fort Larron, du Perré des Sénégalais, du Port du bonhomme et des 3 Etiers.
Des études de vulnérabilité des entreprises, des bâtiments publics et des réseaux ont été réalisées. Les travaux de protection du littoral ont également porté sur la réfection du parement de la digue Jacobsen et de la chaussée de la digue du Devin. Il est enfin précisé qu'une étude sur les systèmes d'endiguement a été engagée en 2019.

Service Économique et Touristique (3,57 M€)
Ensemble des actions en matière de promotion du territoire et de stratégie touristique.
Réalisation des premiers travaux dans le cadre du programme global de réhabilitation du **Parc d'activités économiques des Mandeliers.**
Dispositifs en faveur de la population insulaire, notamment en matière de transports avec le renforcement des liaisons directes entre les 4 communes dans le cadre du **Bus de l'Ile** et le **renforcement de la signalétique** avec la pose de nouveaux panneaux **sur les pistes cyclables** ; en matière d'habitat via les aides accordées dans le cadre de l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH).
Déploiement du Très Haut Débit (THD) sur le territoire : l'année 2018 a marqué la fin du câblage des 40 sites prioritaires et l'année 2020 portera sur le début de la phase de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire (FTTH).
Lancement également des études pour la réalisation des travaux d'accessibilité interne aux personnes à mobilité réduite de la piscine intercommunale (travaux prévus en 2020).

Service Collecte et valorisation des déchets (2,98 M€)
Poursuite des actions de sensibilisation à la réduction des déchets.
Reconduction du dispositif de transport et d'épandage des algues collectées sur les plages, et acquisition d'une benne à ordures ménagères en 2019.
Démarrage des travaux d'aménagement d'une déchèterie professionnelle au sein de la déchèterie existante.

Autres domaines
Mise en œuvre de la scénographie de l'**Hôtel Jacobsen** qui a débuté en 2018 et s'est achevée au printemps 2019.
Elaboration d'un **Plan Climat Air Eau et Energie Territorial** (PCAEET), également appelé CLIM'ACTIONS, visant à définir le cap environnemental de l'île de Noirmoutier pour les 30 prochaines années et à proposer des actions pour l'atteindre.
Poursuite de la politique volontariste de la Communauté de Communes au service de la **santé des résidents insulaires**, et maintien de ses efforts et de son soutien financier en vue de faciliter l'installation de nouveaux praticiens sur le territoire. La volonté de maintenir un niveau de service public de santé à la hauteur des enjeux s'est traduite notamment par le versement d'une aide de 120 K€ à la SISA en 2019.
923 K€ de travaux d'**extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement** ont été réalisés en 2019 sur les quatre communes du territoire, avec un chantier conséquent rue de l'Acquenette et rue des Sableaux à Noirmoutier-en-l'Ile.

Contribution au redressement des finances publiques
Maintien des ponctions de l'État sur les collectivités **au titre de la péréquation** entre les collectivités. En 2019, au titre de la péréquation, qui comprend le **F**onds **N**ational de **G**arantie **I**ndividuelle des **R**essources (**FNGIR**), le **F**onds national de **P**éréquation des ressources **I**ntercommunales et **C**ommunales (**FPIC**) et la **C**ontribution au **R**edressement des **F**inances **P**ubliques (**CRFP**), la collectivité a versé **1,68 M€**.



FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
FPIC : Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
CRFP : Contribution au Redressement des Finances Publiques



L'économie insulaire au service du développement territorial

Lancement de la nouvelle stratégie économique de l'île 2020/ 2026

Après la réalisation des actions contenues dans la première stratégie économique (2010-2017), la Communauté de Communes s'est engagée dans un second train d'actions au service de l'économie.

Suite à l'étude lancée en 2018 et avec l'appui du bureau d'étude KPMG, la Communauté de Communes a lancé en octobre 2019 sa nouvelle stratégie de développement économique du territoire.

« Demain une île préservée avec une économie singulière qui maintienne mais dépasse la seule économie touristique et résidentielle » est l'horizon fixé par cette nouvelle stratégie. Une stratégie qui place comme priorité le développement de l'emploi à l'année, la préservation et le renforcement de la qualité de vie ainsi que la mise en valeur des spécificités de l'île.

La stratégie se décompose en 4 axes, eux-mêmes déclinés en proposition d'actions :

Axe 1 / Accompagnement des entreprises : l'accent est mis sur la relation des entreprises avec le territoire

Axe 2 / Mer et terroir : l'accent est mis sur une garantie de qualité

Axe 3 / Tourisme : l'accent est mis sur sa dimension durable

Axe 4 / Économie résidentielle

Parmi les actions retenus, 4 actions emblématiques :

Logement des salariés

- Création d'un parc locatif public de 100 logements à destination des salariés des entreprises de l'île.

Commerce à l'année

- Mise en place d'un partenariat avec les commerçants de l'île autour d'un budget participatif de 100 K€.

Immobilier d'entreprise

- Aménagement d'un village d'entreprises sur le parc de la Gaudinière.

Hébergement marchand

- Soutien financier à des projets de création ou de développement d'hébergements marchands.

Chiffres clés :
- ***231 000 €** investis pour la requalification du Parc des Mandeliers*
- ***134 740 €** de lots vendus sur les ZAE*
- *près de **54 000 €** de frais de gestion sur les 4 ZAE*
- *près de **11 800 €** de frais de gestion des 3 bâtiments économiques*
- ***69 000 € de prêts** attribués au soutien des porteurs de projet*
- *près de **10 000 €** de soutien aux entreprises artisanales*
- *près de **30 000 €** dédiés aux entreprises commerciales*
- ***11 809 €** versés à la modernisation des locaux professionnels*
- ***91 439 €** versés au secteur primaire*

Au total, près de 644 000 € au service de l'économie insulaire



Un projet de construction de 100 logements eco-responsables sur l'île de Noirmoutier pour les actifs insulaires

Ce projet a pour objectif la création d'un parc locatif public de 100 logements « eco-responsables » à destination exclusive des actifs des entreprises insulaires. Il permettra de pallier en partie les difficultés de recrutement connues sur le territoire, d'accroître l'attractivité de l'île auprès des professionnels salariés ou indépendants de tout secteur et ainsi attirer de nouvelles compétences et de nouveaux résidents permanents.

Le Bureau d'étude KPMG a été sollicité pour définir les contours économique et budgétaire du projet. Plusieurs ateliers de travail avec les professionnels ont eu lieu en 2019 à ce sujet.

La stratégie économique a coûté au total 36 000 € TTC dont **16 200 €** payés en 2019.

Accompagner les entrepreneurs et préserver les activités

Le service « Ile de Projets » au service des entreprises
La Communauté de Communes propose un accueil et un accompagnement personnalisés aux porteurs de projets et aux entreprises de l'île, via :
- un accompagnement des projets de création, de reprise et/ou de développement : informations, conseils, soutien financier, accompagnement à l'innovation, démarches qualité, etc...
- une aide à la recherche d'immobilier d'entreprises,
- une mise en relation avec les partenaires et réseaux professionnels.

81 entrepreneurs ont été **accueillis** et **renseignés** en 2019 au sein du service.

Accompagner l'entrepreneuriat avec IVCO
Un **partenariat depuis 2010 avec l'Association Initiative Vendée Centre Océan (IVCO)** permet de soutenir l'entrepreneuriat via l'octroi de prêts d'honneur à taux 0 pour la création, la reprise, le développement d'entreprises mais aussi pour soutenir les premiers recrutements (1er CDI ou contrat d'apprentissage).

En 2019, 12 prêts (**7** créations, **3** reprises et **1** croissance) ont été attribués pour soutenir 11 entreprises, pour un montant total de **69 000 €** prêtés et **17** emplois créés ou maintenus localement.
Des visites d'entreprises ont également été organisées afin de créer du réseau.
En parallèle, l'Association IVCO a été soutenue à hauteur de 5 000 € au titre de l'année 2019.

Accompagner le financement participatif avec KKBB
Une première en France ! En **partenariat avec la société KissKissBankBank,** la Communauté de Communes a signé en juin 2017 une convention pour la mise en œuvre d'un outil de financement participatif sur le territoire.

Le **« crowdfunding »** est un mode innovant de financement de projets par les citoyens pouvant répondre à des enjeux de soutien et développement économique, et de création de lien entre les acteurs économiques d'un territoire et de ses habitants.
Une enveloppe de **5 000 €** a été dédiée à cette action en 2019.

Soutien aux entreprises artisanales
En partenariat avec la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire (CMAR)**, la Communauté de Communes a engagé des actions en faveur des entreprises artisanales à hauteur de **9 648 €**.

Soutien aux entreprises commerciales
En partenariat avec la **Chambre de Commerce de la Vendée (CCI)**, la Communauté de Communes accompagne les commerçants et prestataires de services qui le désirent dans une démarche qualitative visant à répondre au mieux aux attentes de la population, la **démarche Préférence Commerce**. 6 entreprises s'étaient engagées dans le millésime 2018/2019, qui a été renouvelé pour la période 2020/2021.

Outil unique et innovant, la **plateforme « achetezsurliledenoirmoutier.fr »** soutient l'économie locale et permet de faire vivre l'excellence de la marque « Ile de Noirmoutier ».

Pour l'année 2019, le site a comptabilisé **188 commandes pour 21 926,21 € de CA** facturé pour les commerçants adhérents, au nombre de 46. La Communauté de Communes a soutenu cette initiative à hauteur de **30 556 €** en 2019.

Soutenir l'installation et la modernisation des entreprises

Soutien à la modernisation des locaux
Lancé en 2018, le dispositif LEADER (fonds européen), proposé en partenariat avec le GAL Nord Ouest Vendée a permis d'accompagner 4 entreprises dans leur projet en 2019. La participation de la Communauté de Communes s'élève à **11 809 €**.

Soutien à l'installation et gestion des Parcs d'Activités Économiques
La Communauté de Communes assure la gestion et la commercialisation de **4 zones d'activités économiques,** regroupant plus de **100 entreprises** au total.

Le Parc des Mandeliers, à La Guérinière, fait l'objet d'un important projet de requalification depuis début 2017. Les travaux de la tranche ferme rue des Mandeliers et rue du Parc d'Activités ont été exécutés fin 2019 pour une enveloppe globale de **230 554 €** TTC. Ce projet de requalification programmé sur 5 tranches sera achevé en 2023, pour un montant total de **1,34 M d'€** TTC .

La tranche 2 de la zone d'activités de la **Basse Salaisière**, à Noirmoutier, a également été entièrement commercialisée en 2019, avec la cession de lots à 2 entreprises pour une recette totale de **134 740 €**.

Les dépenses de fonctionnement sur l'ensemble des zones représentent environ **53 000 €** en 2019 dont 18 356 € liés au transfert de la compétence *« éclairage public sur les zones d'activités intercommunales de l'île de Noirmoutier »* au SyDEV et plus de **35 000 €** à la gestion courante.



La Communauté de Communes dispose également d'un parc immobilier d'entreprises composé de l'**Hôtel Escale Entreprises** et de 3 bâtiments économiques, 2 étant situés aux Mandeliers et 1 à la Basse Salaisière. Tous les bâtiments économiques ont été occupés en 2019.
Par ailleurs, en 2019, la Communauté de Communes a acté l'acquisition d'un bâtiment de 853 m² pour un montant de **231 000 €** et la cession en 2 lots d'un ensemble bâti de 2 133 m² pour une somme totale de **409 000 €**, opérations qui seront concrétisées début janvier 2020.
Les dépenses de fonctionnement de ces bâtiments représentent environ **11 800 €** en 2019.

Désenclavement numérique du territoire
Les années 2018 et 2019 ont été consacrées aux travaux d'équipement des sites prioritaires en Fibre Optique (projet FTTE), travaux qui se poursuivront jusqu'en 2020 avec l'ajout de nouvelles prises en cours d'opération afin de répondre à la demande. En novembre 2019, **95 % des prises programmées étaient commercialisables**.

Quant aux travaux de déploiement de la FTTH (Fibre optique jusqu'au domicile), ils débuteront sur l'île en 2021 et seront achevés en 2023.
Pour pallier cette attente, la **THD Radio** (Très Haut Débit Radio) est commercialisable **depuis juin 2019.**

Soutien aux sauniers

Suite de la demande d'**assimilation de l'activité de production de sel issu de l'exploitation de marais salants à une activité agricole** soutenue par la Communauté de Communes, le Président de la Coopérative de producteurs de sel de l'île de Noirmoutier a informé la Communauté de Communes que la modification du code rural pour la reconnaissance agricole de la saliculture a finalement été votée et adoptée en 2019.

Soutenir le secteur primaire : 91 439 € dédiés

Le soutien à la filière « salicole »
La Communauté de Communes est intervenue à hauteur de **1 438 €** pour aider au remplacement des tables à fleur de sel pour **14 sauniers** (soit 42 tables renouvelées), via un partenariat avec la Coopérative de Sel.

L'« Association Française des Producteurs de Sel Marin de l'Atlantique récolté manuellement » (AFPS) a également bénéficié d'un soutien de **5 000 €** en 2019 pour les accompagner dans leur démarche de défense de la qualité du sel et de sa classification.

Le Conseil communautaire a adopté une motion, d'une part, en soutien aux professionnels de l'activité de production de sel dans leur demande d'assimilation de cette activité à une activité agricole et, d'autre part, contre la reconnaissance

de l'IGP « fleur de sel de Camargue » pour alerter sur les impacts négatifs de cette reconnaissance sur l'image de la fleur de sel récoltée manuellement.
Il a été décidé d'engager une démarche contentieuse dans ce dossier d'IGP auprès du Conseil d'État pour défendre les intérêts des sauniers aux côtés de la Coopérative de sel de l'île de Noirmoutier et de l'Association française des producteurs de sel récolté manuellement. Cette procédure n'a pas abouti favorablement en 2019.



Le soutien à la filière « pêche »
Dans le cadre de sa politique en faveur de la pêche artisanale du Port de l'Herbaudière, la Communauté de Communes a apporté en 2019 un soutien financier de **40 000 €** à « CAP AVENIR PECHE NOIRMOUTIER » composée de participations majoritaires des trois coopératives du port (ACOPAN, l'OPPAN et la Coopérative Maritime) pour accompagner les repreneurs d'entreprises afin éviter la fuite des navires vers d'autres ports.

Le soutien à l'Association « Les Saveurs de l'île »
Engagée dans une démarche de certification de type « Label rouge » d'un produit de chacune de ses 4 coopératives insulaires (sel, pomme de terre, conchyliculture et pêche), la Communauté de Communes a renouvelé son soutien à l'Association « Les Saveurs de l'île » pour 3 années (2019/2021), dans l'objectif de poursuivre la démarche engagée. La subvention versée en 2019 est de **45 000 €**.



Protection de la marque « ILE DE NOIRMOUTIER »
Depuis 2010, la Communauté de Communes protège la marque « Noirmoutier » en défendant la promotion des produits locaux à travers sa politique d'offre touristique, centrée sur l'authenticité.

Pour se prémunir de l'utilisation frauduleuse ou abusive de la marque, la Communauté de Communes a mis en place, en 2018, un Comité éthique. Ainsi, une charte d'utilisation de la marque « Noirmoutier » définissant un code de valeurs a été élaborée.

En amont de ce comité, la Communauté de Communes est inscrite à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). Cette instance lui permet d'être alertée dès lors qu'une personne dépose une marque comprenant le nom « Noirmoutier »

Les premières chartes d'utilisation de la marque de territoire ont été signées en 2019.

En parallèle, la Communauté de Communes a saisi les Parlementaires sur la question de **la reconnaissance des EPCI en qualité de collectivité territoriale au sens de l'article 72 de la Constitution de 1958.**

En effet, l'INPI a rejeté l'opposition de la Communauté de Communes à l'encontre d'une marque au motif qu'elle n'était pas une collectivité territoriale au sens de l'article 72 précité et qu'elle n'était donc pas habilitée à agir.

Ces démarches ont permis d'étendre aux EPCI le droit de former opposition à l'encontre de demande d'enregistrement de marques contenant leur dénomination.





L'emploi au service de l'économie locale

La Maison de l'Emploi de l'île de Noirmoutier, un service de proximité à destination des demandeurs d'emploi mais également des salariés et des entreprises de l'île.

Accueillir, informer, orienter...

En 2019, la Maison de l'Emploi a accueilli plus de **5 600 visiteurs**. Proposant un accueil et un accompagnement personnalisé, la structure apporte une information individualisée pour toutes questions liées à l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle.

Face à la hausse de la dématérialisation des démarches administratives, 3 ordinateurs connectés et équipés (scanner et copieur) sont mis à disposition des usagers du service afin de leur permettre d'effectuer leurs formalités en ligne. L'ensemble des équipements et du bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un nombre de demandeurs d'emploi en baisse...
En 2019, on constate une stabilité du nombre d'offres d'emploi enregistré sur l'île de Noirmoutier (958 offres diffusées sur le site Internet pour un total de 1495 postes à pourvoir).

Dans un même temps le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A sur l'île de Noirmoutier a diminué : - 3,4 % sur l'année 2019 contre + 4,5 % en 2018. Soit 564 personnes inscrites en catégorie A au 31/12/19 contre 584 au 31/12/18. La reprise de l'activité constatée sur le département de la Vendée se confirme également sur l'île de Noirmoutier. C'est la plus forte baisse constatée depuis 10 ans, expression d'un dynamisme de territoire bien réel.

Les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de l'hôtellerie de plein air, du commerce, des services à la personne, ainsi que les collectivités locales restent les plus grands pourvoyeurs d'emplois sur l'île.

Favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande
Afin de faciliter le rapprochement entre l'offre et la demande, la Maison de l'Emploi enregistre les offres d'emploi à pourvoir sur le site de la Communauté de Communes : www.cdc-iledenoirmoutier.com. En 2019, plus de **958 offres d'emploi** ont ainsi été diffusées via ce support. La page emploi du site web de la Communauté de Communes a été vue **42 464 fois en 2019**, soit une progression de 9 % par rapport à 2018.

La Maison de l'Emploi gère également une **« candidathèque » saisonnière** pour faciliter les mises en relation entre les étudiants et les recruteurs, et en partenariat avec le Centre Grain de Sel, elle propose également le **relais baby-sitting**.

Chaque année, la Maison de l'Emploi soutient les entreprises de l'île dans la préparation de leur saison estivale en leur proposant de participer au Forum de l'emploi saisonnier. Pour sa 11ème édition, ce salon a attiré près de **300 visiteurs**. **58 entreprises** étaient présentes et ont proposé plus de **300 postes**. Ce rendez-vous annuel incontournable permet de lancer la campagne des offres saisonnières et facilite la prise de contact employeur/candidat.



Un relais local au service du territoire et de ses habitants

La Maison de l'Emploi poursuit ses missions de relais des services publics au niveau local.
Elle travaille avec de nombreux partenaires afin d'apporter des solutions adaptées aux attentes et aux besoins des usagers.

- L'**Association Intermédiaire ESNOV'HER :** la Communauté de Communes a mis un agent à disposition de l'association ESNOV, afin d'accompagner les chercheurs d'emploi en insertion professionnelle. En 2019, **49 salariés** ont été accompagnés par la conseillère pour un total de **11 359 heures de travail**, principalement dans le cadre de travaux d'entretien paysager ou ménager.
  La Communauté de Communes et ESNOV poursuivent également leur partenariat dans le cadre du dispositif appelé **PACT 2020** visant à résorber le chômage de longue durée sur l'île de Noirmoutier. Ce dispositif repose sur le principe d'un projet personnalisé, où chaque futur salarié accompagné établira son propre parcours emploi/formation. La Maison de l'Emploi travaille en partenariat avec l'association sur ce projet. Près de **17 salariés** suivent ce parcours en 2019.



- La **conseillère de la Mission Locale Vendée Atlantique** a accompagné plus de **82 jeunes** de l'île de Noirmoutier lors de sa permanence. Parmi ces 82 jeunes, 22 étaient accueillis pour la première fois.

Le Pôle Emploi, les services sociaux de la CAF et de la Sécurité Sociale proposent également des permanences sur rendez-vous. Les usagers peuvent rencontrer un conseiller de la CAF et de la CPAM via un visio-guichet placé au sein des locaux de la Maison de l'Emploi.

La Maison de l'Emploi, c'est aussi l'appartenance au réseau des Maisons de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE), une labellisation nationale « orientation pour tous » l'intégrant pleinement au sein du Service Public Régional de l'Orientation et du Comité Emploi, Formation et Orientation Professionnelles.





Une île à préserver

Les risques littoraux : l'adaptation permanente du territoire

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Sensibilisation / communication sur les risques majeurs
Au-delà des actions de sensibilisation en accroissement permanent depuis fin 2016, l'année 2019 a aussi été l'occasion de continuer la réalisation des études de diagnostic de vulnérabilité sur différents types de bâtiments publics, privés, économiques, ou encore les réseaux. En fin d'année, l'accent a été porté sur les diagnostics de vulnérabilité des habitations existantes.

Les actions engagées en 2019 :
- réception du **jeu Mission Vortex** pour sensibiliser le public sur le territoire et les aléas/risques,
- réception de diagnostic de la vulnérabilité des réseaux,
- réception des diagnostics de vulnérabilité des habitations, des activités économiques et des infrastructures publiques,
- communication et sensibilisation : sensibilisation des entreprises - Sensibilisation des 2 collèges en interne - animation page Facebook, site Internet, articles de presse, gazettes,
- une réunion technique de l'association France Digues a eu lieu en juin 2019 avec des techniciens venant de la France entière,
- envoi d'un **courrier à l'ensemble des propriétaires de l'île** pour informer sur la situation des biens existants au regard du PPRL,
- mise en place au second semestre d'une **permanence 2 fois par mois pour renseigner les propriétaires**

Chiffres clés :
- ***2,269 M€ TTC*** *: travaux de protection des biens et des populations face à la mer au titre du **P**rogramme d'**A**ctions et de **P**révention des **I**nondations (**PAPI**)*
- ***648 000 € TTC*** *consacrés à l'entretien du littoral*

Actions financées à hauteur de 40 % État, 15 % Région des Pays de la Loire, 15 % Département de la Vendée et 30 % Communauté de Communes

d'habitation sur leurs obligations en matière de diminution de la vulnérabilité. Un **géomètre** a été recruté pour réaliser un **levé altimétrique de chaque habitation** située en zone inondable et/ou à risque du PPRL. **250 personnes** ont ainsi été renseignées en 2019.

Travaux de confortement et de rehausse des ouvrages
Les actions de sécurisation des digues des Mattes et du Gois ont été réalisées durant l'ensemble du premier semestre. Cela a permis la sécurisation de 1,2 km de digue à une altitude de 5 m NGF.

Le second semestre a été consacré au suivi de plusieurs études :

- analyse de l'avant-projet de sécurisation du port de Noirmoutier, des entrées et des berges des étiers du Moulin, de l'Arceau et des Coëfs,
- conception du confortement du perré des Sénégalais et mise en défends de la dune de l'Hommée,
- conception de l'avant-projet de l'opération de sécurisation des secteurs des Sableaux et de Fort Larron,
- validation de l'avant-projet pour la sécurisation du port du Bonhomme (présenté aux usagers du port en février 2019).



L'avenant du PAPI

Un **avenant n°2 au PAPI** a été préparé au cours de l'année 2019 et signé le 10 février 2020. Il consiste à **compléter 3 actions de l'axe 5** et à ajuster financièrement 3 actions en plus-value et 2 actions en moins-value de l'axe 7. Cela porte le montant global du PAPI à hauteur de **26 072 854,56 € (+ 5,17%)**.

Le Comité de pilotage de suivi du PAPI réuni le 10 octobre 2019 a demandé la mise en place d'un avenant n°3.



L'entretien du littoral : un défi quotidien

Afin de protéger le territoire, la **Communauté de Communes** réalise de nombreuses actions hors programme :

- **532 648 € TTC** : transfert de sable, réfections des épis du Vieil, de la digue Jacobsen, de l'épi de la Court, confortement de la digue nord de la Nouvelle Brille, travaux d'urgence aux Homardiers...,
- **12 859 € TTC** : marché à bons de commande d'étude pour la préparation des travaux,
- **33 410 €** : entretien des cordons dunaires pour la lutte contre l'érosion et l'aménagement des accès sur les dunes,
- **18 797 € TTC** : étude pour la déclaration des systèmes d'endiguement,
- **7 595 € TTC** : débroussaillage des digues.





Assainissement : un réseau performant et moderne sur l'île

Les travaux sur le réseau

Dans une perspective d'amélioration constante et d'entretien qualitatif du réseau d'assainissement, divers travaux ont été réalisés au cours de l'année 2019.

- Réalisation, pour un montant de **2,48 M d'€ TTC**, des **travaux de renforcement du réseau de transfert** entre La Guérinière / L'Épine et la station d'épuration de la Salaisière à Noirmoutier-en-l'Ile **sur 4 km** avec mise en service en janvier 2020, comportant également la **mise en place de 4 traitements H2S et de la métrologie** (débitmètres et sondes de niveau).
- **1 239 mètres de réseaux réhabilités** : rues du Hameau de la Loire à La Guérinière, de Banzeau, de l'Acquenette, des Sableaux (en partie) à Noirmoutier-en-l'Ile, par chemisage, système permettant une réhabilitation par l'intérieur évitant ainsi tout dommage sur la voirie pour **676 500 € TTC**.
- **40 branchements neufs** réalisés et des extensions de réseau gravitaire. Un lotissement a également été viabilisé, pour un montant de travaux de **225 000 € TTC**.
- **3 km de réseaux** ont bénéficié d'une inspection par caméra réalisée par le délégataire, afin d'en vérifier l'état pour programmer de futurs travaux.



Les stations d'épuration (STEP)

L'île est dotée de **2 stations**. La **qualité** des eaux traitées par les stations d'épuration est **excellente** : **100%** des contrôles réalisés sont **conformes à la réglementation** et les rendements épuratoires sont supérieurs aux seuils réglementaires.

Des études aux travaux

Dans la continuité des orientations retenues lors de l'approbation du schéma directeur du système d'assainissement, des travaux de pose de bâches de sécurité classées priorité 1 vont être exécutés en 2020 avec au préalable le recrutement d'un bureau d'étude afin d'élaborer le cahier des charges des travaux.

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

En 2019, seules quelques réhabilitations d'installations existantes ont été contrôlées.

Qualité des eaux conchylicoles

La Communauté de Communes a engagé **d'importants travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées et contrôles de conformité des raccordements d'immeubles existants** depuis 2013 jusqu'en 2019, au niveau du bassin versant de Fort Larron. **Cela a pour but d'améliorer la qualité des eaux conchylicoles.** En 2019, la zone de pêche à pied de loisir de Fort Larron est restée fermée à cause des mauvais résultats obtenus en 2018. De nouveaux contrôles de raccordements ont été engagés en 2019.

Chiffres clés :
- *nombre d'abonnés : **15 577***
- *linéaire de réseau : 236 km*
- *nombre de branchements : 10 916*
- *volume traité en hausse : **1 662 287 m³***
- *volume facturé : **1 008 189 m³***
- *taux d'eaux claires parasites : 41 %*
- *pas d'augmentation des tarifs en 2019*

Agir pour préserver le milieu naturel

La Réserve Naturelle Régionale du Polder de Sébastopol (RNR)

La Communauté de Communes consacre aux alentours de **90 000 €** à la gestion de la RNR :

- **aménagement et entretien du site** : débroussaillage réalisé avec les chantiers locaux d'insertion de l'Association ESNOV, travaux de gestion hydraulique, notamment à l'écluse de Cailla, et de remise en état des îlots. L'entretien naturel du site par le pâturage et le fauchage a été reconduit en 2019 avec un éleveur biologique,
- **aménagement des accès et de la signalétique**,
- **aménagement de l'écluse de Cailla**,
- **fin des travaux de restauration de la Maison du Vide** avec aménagements pour la faune,
- **aménagement de refuges** pour les invertébrés terrestres,
- **suivi scientifique** des espèces présentes sur la réserve,
- **suivi de la qualité des eaux**,
- **sensibilisation** du public grâce à des animations et des visites guidées proposées à l'occasion de l'événement "Nature et Jardin" au mois de mai,
- dans le cadre du renouvellement du partenariat avec la **L**igue pour la **P**rotection des **O**iseaux (**LPO**), plus de **450 personnes** ont participé à des visites en groupe et des points d'observation en été,
- **impression du carnet de découverte** et mise en vente fin 2019 dans les Offices de Tourisme.

Lutter contre les nuisibles pour préserver la biodiversité

Dans le cadre de la préservation de l'île, la Communauté de Communes est engagée sur plusieurs actions :

- **programme de démoustication** en partenariat avec le Conseil Départemental de la Vendée et l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID). Budget annuel : **29 000 €**,
- **lutte contre les nuisibles** : rats, souris, chenilles processionnaires du pin, dont le traitement s'effectue depuis 2013 par pulvérisation au sol,
- **lutte contre le frelon asiatique** : une centaine de nids détruits pour un budget de près de **4 000 €**,
- **destruction du Baccharis** à grande échelle sur l'ensemble des parcelles de l'île, publiques ou privées,



dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (budget annuel **25 000 €**) et du programme LIFE (budget annuel **50 000 €** sur les 3 premières années du LIFE). En 2019, **92,2 hectares** ont été traités. Un travail spécifique combinant traction animale et travail manuel a été réalisé sur les parcelles présentant un intérêt écologique.

Le programme du Contrat Territorial en Milieux Aquatiques (CTMA) 2017-2021

Montant total du programme : 843 762 € pour 5 ans (dont 570 042 € pour la Communauté de Communes)

Maîtres d'ouvrage : Communauté de Communes, ASA de la Nouvelle Brille, ASA de la Tresson, ASA des 3 Etiers

Financeurs : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Département de la Vendée, Région des Pays de la Loire

Actions :
- réalisation des inventaires écologiques annuels avant travaux dans le cadre des études réglementaires,
- lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
- réalisation des suivis avant et après travaux sur l'ensemble des secteurs concernés et poursuite de l'animation du contrat.

Le programme LIFE SALLINA (2018-2023)

Bénéficiaires : Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande (CAP Atlantique), bénéficiaire coordinateur du programme et 4 bénéficiaires associés : la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier, le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf, le Syndicat d'Aménagement hydraulique du Sud-Loire, le Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire

3 territoires : les marais salants de Guérande et du Mès, les marais de l'île de Noirmoutier, le Marais Breton

Budget total pour les 5 ans de programme : 4,9 millions € (dont 556 546 € pour la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier)

4 co-financeurs : l'Union Européenne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

LIFE SALLINA sur l'île de Noirmoutier :

- un périmètre de **16 km²** ;
- 5 sites pilotes (environ **50 ha**) : Doridon, Boucaud, Champierreux, Girant et Grondin.

Actions :
• 2019 **lancement des 1ers travaux** sur le site pilote Doridon :

- curage de **1 168 ml** de réseau hydraulique (branches) et **339 m²** de zone humide,
- 7 ouvrages hydrauliques posés pour favoriser les continuités hydrauliques et piscicoles (4 buses PVC et 3 érailles),
- restauration de berges en pente douce réalisée sur 200 ml et 163 ml de bossis,
- création de 4 îlots de nidification pour favoriser l'installation de l'Avocette élégante et des laro-limicoles en général,
- réhabilitation du marais salant Doridon de 18 œillets, en partenariat avec l'association ESNOV et la Coopérative de Sel de Noirmoutier. Un dévasage mécanique du marais salant a été effectué. Au préalable, un piquetage manuel a été nécessaire. Les travaux de restauration manuelle se poursuivront en 2020. Un éraille patrimonial a également été restauré manuellement.

• Lancement de la **1ère phase d'une étude d'amélioration des connaissances** sur l'ensemble du périmètre LIFE présent sur l'île. Cette étude qui se terminera en 2020 vise à caractériser un habitat lagunaire particulier : la scirpaie et déterminer la présence du Leste à grands stigmas (libellule) sur ces bassins. Les suivis (mesures physiques : salinité, conductivité…) se sont également poursuivis en 2019 sur l'ensemble des sites pilotes.

• **Acquisition** par la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier d'**un marais** sur le site pilote du **Boucaud**.



Le marais

Des travaux d'entretien courant ont été réalisés sur le marais en 2019 à hauteur de près de 4 400 € TTC.

Les activités primaires locales et l'alimentation en restauration collective
Une réflexion visant à faire le lien entre les **activités primaires locales et la restauration collective** a été lancée en septembre 2019. La Communauté de Communes a bénéficié des financements du **Pass' Collectivités des Pays de la Loire** pour engager une prestation par le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Vendée. Cela a permis de réunir les producteurs et les structures gestionnaires de la restauration collective. Après un travail de renseignement sur les composantes du territoire, des orientations et un **programme d'actions** ont été élaborés en concertation avec les acteurs du comité de coopération.

Plan Climat Air Eau et Energie Territorial

En 2018, dans le prolongement de l'enquête citoyenne « Longue Vue » organisée fin 2016, la Communauté de Communes a décidé de s'engager volontairement dans l'élaboration d'un Plan Climat Air et Énergie Territorial, en y intégrant un volet Eau (PCAEET) et de recruter début 2019 un bureau d'études pour l'accompagner dans cette démarche.

Ce projet, plus simplement appelé « Clim'actions », s'est articulé autour de 4 phases tout au long de l'année 2019 : diagnostic, stratégie, programme d'actions et évaluation environnementale, et a fait l'objet d'une large consultation et communication.

Au total, 30 moments d'échanges ont été organisés pour sensibiliser et co-construire le projet : comités techniques et comités de pilotage, ateliers citoyens « club climat », ateliers dans les collèges, réunions publiques et temps de sensibilisation.

Cette concertation innovante a enrichi le plan, pour aboutir à 16 actions-cadres organisées autour des 8 axes suivants :

- une île qui privilégie la mobilité douce,
- une île qui encourage l'adaptation des bâtiments,
- une île qui tient compte du changement climatique dans son aménagement,
- une île qui développe une alimentation saine et locale,
- une île qui adapte son économie locale,
- une île où l'eau est une ressource précieuse,
- une île productrice d'énergies renouvelables,
- une île mobilisée.

Ce plan d'actions se déroule sur 6 ans (2020-2026) et est porté conjointement par la Communauté de Communes et les quatre communes de l'île. Il induit des dépenses nouvelles s'élevant à 772k €/an pour la Communauté de Communes et 250k €/an par commune en moyenne.

Le projet a été présenté en réunion publique le 23 octobre 2019 et approuvé par le Conseil Communautaire le 12 décembre 2019.





Un pôle collecte et valorisation des déchets engagé dans une économie circulaire !

Chiffres clés :
- ***17 257 T** de déchets produits dont 41 % proviennent de la collecte en porte à porte et en apport volontaire et 59 % de l'apport en déchèterie. Cela répresente 1 789 T/ hab en pop INSEE et 876 T/ hab en pop DGF.*
- ***80%** des déchets produits sont valorisés*
- ***4 789 T** d'ordures ménagères collectées, soit 156 T de moins qu'en 2018*
- ***2 261 T** de déchets issus de la collecte sélective, soit une hausse de 10% en 5 ans*
- ***+3 %** en 1 an d'apports en déchèterie, soit **10 207 T***
- ***218 500 véhicules** soit une moyenne de 600 véhicules/ jour avec des pics à 1 400 véhicules/jour*

Un budget de 3 M€ :
- *1,3 M€ pour la cotisation annuelle de Trivalis en charge du traitement des déchets*
- *1,7 M€ pour le coût global de la collecte des déchets dont près de 300 K€ d'investissement*

Un territoire « zéro déchet » !

Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, la Communauté de Communes s'est engagée dès 2015 à réduire la production à la source.

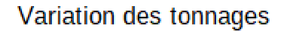
- **Recyclerie :** mise en place d'un caisson de réemploi sur le haut de quai de la déchèterie depuis 2015. En 5 ans, plus de **277 T de déchets** détournés ont trouvé une 2nde vie et ainsi évité 100 transports vers le continent
- **En 10 ans,** les ordures ménagères ont baissé de **17,5 %**, cette baisse peut s'expliquer par une politique de réduction des déchets très active depuis plusieurs années
- Promotion permanente sur la réduction des déchets verts : baisse de 5% , en 5 ans, des apports de déchets verts à la déchèterie. Ceci est lié à une sensibilisation permanente du compostage de proximité : 8 ateliers de compostage proposés et une dotation de 160 composteurs chez les particuliers. Depuis **13 ans**, plus de **1 160 composteurs** ont été distribués, cela

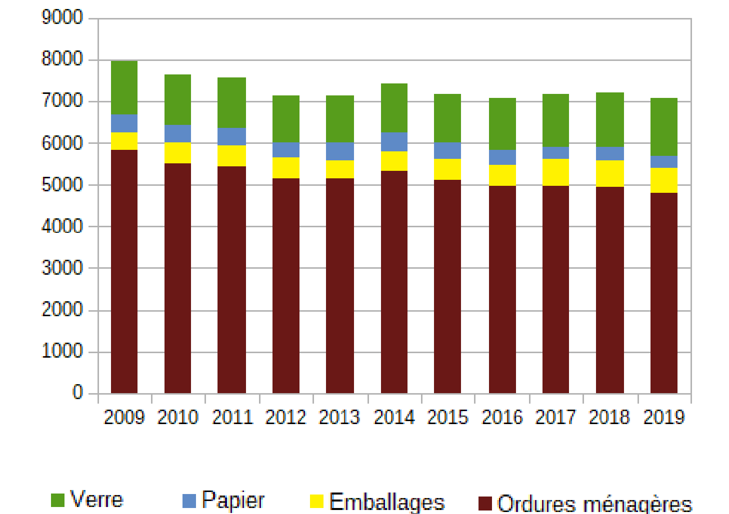
représente plus de 20 % des résidences principales. Une campagne de broyage toute l'année sur le site de la déchèterie : **10 campagnes** proposées

- Animations sur les marchés estivaux des 4 communes : plus de **1 500 personnes** sensibilisées
- Différents évènements : Petit Récup'her : 350 personnes, Nature et Jardin : 400 personnes, le Village des 3R : 300 personnes, Troc'cyclerie : environ 200 personnes.

Collecte des déchets ménagers et assimilés :

	2009	2019	% variation
Ordures ménagères	5 808 T	4 789 T	-17,5 %
Emballages, papiers, verres	2 136 T	2 261 T	+6 %
Total	7 944 T	7 050 T	+11 %





Depuis 10 ans, le tonnage des ordures ménagères et des déchets issus de la collecte sélective (verre, emballages, papiers) baisse. Elle s'explique par la modification des comportements concernant les modes de consommation, liés en partie aux efforts de la collectivité concernant les différentes actions et missions de sensibilisation.



Des points d'apport volontaire propres et accueillants

Les 30 points d'apport volontaire enterrés ou aériens sont nettoyés très régulièrement. Les dépôts sauvages sont retirés quotidiennement.
Les colonnes aériennes ou enterrées sont lavées, nettoyées et entretenues au fil des saisons.

Une déchèterie de plus en plus fréquentée

	2009	2019	% variation
Tonnages	9 435 T	10 187 T	+8 %
Fréquence	146 412 véhicules	218 510 véhicules	+49 %

En 10 ans, la fréquentation de la déchèterie a augmenté de 49 % montrant ainsi l'intérêt pour les usagers de mieux trier leurs déchets. La déchèterie propose plus de 16 filières de valorisation contre 10 en 2009.
Sur les 10 187 T, 6 321 sont traitées et valorisées sur le territoire insulaire, soit 61 %.





Effectifs

Le service collecte, ce sont 13 agents à l'année et 35 agents pendant la saison estivale.

La déchèterie, c'est 1 agent de novembre à février, 2 agents de mars à juin et de septembre à octobre et 3 agents en juillet/août.

Gestion des algues locale et maîtrisée

En 2019, 5 478 T d'algues marines ont été ramassées sur les plages de l'île. 100% de ces algues ont été valorisées :

- dans les parcelles agricoles des producteurs de pommes de terre de l'île en mélange avec du broyat de déchets verts de la déchèterie, pour en faire un co-compost qui sert d'amendement organique,
- en épandage direct dans des parcelles agricoles situées sur le continent.

Accompagner les professionnels vers une gestion optimisée de leurs déchets

Une déchèterie professionnelle est en cours de réalisation afin d'y accueillir tous les apports des professionnels.

14 filières de valorisation seront proposées.

Un accompagnement personnalisé leur sera proposé afin de trier et de réduire les déchets à la source, soit sur le chantier, soit directement dans l'entreprise.

Informer, communiquer et transmettre aux usagers

L'accueil et l'information sont assurés par le service accueil de la Communauté de Communes.

Les calendriers de collecte sont distribués dans les boîtes aux lettres des résidences principales et sont également consultables sur le site Internet et disponibles à l'accueil des quatre communes de l'île et de la Communauté de Communes.



En été, un stand est également installé sur les marchés des 4 communes de l'île afin de délivrer informations et conseils sur le tri et la réduction des déchets.

La Communauté de Communes étant engagée dans une démarche d'économie circulaire, son site Internet consacre une rubrique dédiée à la réduction, à la collecte ainsi qu'à la valorisation des déchets. On y trouve les informations essentielles sur ce service ainsi que les actions dirigées par la Communauté de Communes. Ces informations sont également délivrées par le magazine communautaire Ile Actu et relayées sur la page FB de la collectivité.

Un budget conséquent au service des usagers : 3 M d'euros

- 1,3 M € pour la cotisation annuelle de Trivalis
- 1,7 M € pour le coût global de la collecte des déchets dont près de 300 K€ en dépenses d'investissement





Faciliter le quotidien

Habitat : améliorer le parc de logements et soutenir l'activité économique artisanale

Afin de soutenir le secteur du logement en faisant face aux problèmes que peuvent rencontrer les habitants, en les accompagnant dans leurs travaux d'amélioration du bâti réalisés par des artisans locaux, une nouvelle **O**pération **P**rogrammée d'**A**mélioration de l'**H**abitat (**OPAH**) a été reconduite pour la période 2018-2021.

En **2018-2019**, 1ère année de reconduction de l'opération, **32 dossiers** ont été financés pour un budget de près de **13 000 €** versés aux particuliers. Cela a permis aux propriétaires d'**améliorer leur logement,** de **le rénover,** ou bien encore d'**adapter leur habitation aux situations de vieillissement, de handicap,** et également de **mises aux normes** selon le **P**lan de **P**révention des **R**isques **L**ittoraux de l'île de Noirmoutier **(PPRL)**.

Des permanences les 2ème et 4ème mardis matin de chaque mois sont proposées à la Communauté de Communes, sans rendez-vous, afin de s'informer sur ce dispositif.

De même, le partenariat avec l'**A**ssociation **D**épartementale pour l'**I**nformation sur le **L**ogement et l'**E**nergie (**ADILE**) s'est vu renouvelé. A hauteur de **3 500 €**, ce partenariat permet par ailleurs la tenue de permanences le **2ème vendredi** de chaque mois, sur rendez-vous, à la Communauté de Communes, pour que les citoyens puissent se renseigner sur les aides mobilisables en matière de logements.

Chiffres clés

Depuis 2013, l'OPAH c'est :
- *près de **130** logements concernés sur l'île*

Quelques exemples d'aides :
- ***750 €** pour des travaux d'économies d'énergie*
- ***500 €** pour des travaux d'adaptation favorisant le maintien à domicile der personnes en perte d'autonomie*
- ***1 000 €** pour l'accession à la propriété des jeunes ménages dans un logement ancien*
- ***3 000 €** pour les primo-accédants dans le cadre de l'éco-pass*
- ***3 000 €** pour la création de logements pour les travailleurs saisonniers et les jeunes en insertion professionnelle*

Santé

Aides aux professionnels de santé

Depuis 2010, des mesures incitatives ont été déployées afin d'attirer de nouveaux professionnels de santé :

• **Aide au logement pour les étudiants de santé** effectuant des stages chez un professionnel ou un établissement de santé installé sur le territoire :
- **depuis 2010**, **24 étudiants** aidés pour un budget de **40 300 €**,
- **en 2019**, **2 étudiants** accompagnés pour un montant de **2 500 €**.

• **Bourse d'études** pour les étudiants de 3ème cycle de médecine générale avec en contre-partie, une **installation future sur l'île de Noirmoutier**, se traduisant par un budget annuel de **14 400 €**

• **Prise en charge pour moitié du coût des 3 cabinets** pour les médecins vacataires saisonniers ; ce qui représente un soutien de l'ordre de 12 000 € annuels

• **Aide au logement des médecins saisonniers remplaçants et vacataires** mise en place en 2017. **En 2019,** un médecin a bénéficié de ce soutien, pour un montant de **1 650 €**

• **Aide à tout nouveau professionnel de santé** ayant un projet professionnel de santé sur le territoire ; depuis sa mise en place en 2016, **7 professionnels** ont été accompagnés, pour un budget de **8 082 €**

L'année 2019 a été marquée par l'installation de deux nouveaux professionnels de santé au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire : Madame Sandrine GERVIER, sage-femme, et Monsieur Baptiste ARCHAMBAUD, médecin.

Soutien financier complémentaire apporté à la SISA ICHTUS

Afin de **renforcer l'attractivité de la structure** « Maison de Santé Pluridisciplinaire » à l'égard, notamment, de nouveaux praticiens, une subvention annuelle a été apportée à la SISA, structure regroupant les professionnels de santé au sein des deux entités de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de l'Ile de Noirmoutier.

Une subvention de **120 000 €** a été attribuée **pour l'année 2019** et une **convention de soutien** a été renouvelée pour **2020-2022**.

Acquisition de la maison de fonction de l'Hôpital de Noirmoutier-en-l'Ile

En 2019, le Conseil communautaire a confirmé l'acquisition, par la Communauté de Communes, de la Maison du Directeur de l'Hôpital local de Noirmoutier-en-l'Ile, afin d'anticiper l'avenir et les besoins dans le domaine du logement, notamment des professionnels de santé sur le territoire insulaire et de constituer de la réserve foncière.
Il a également été décidé de solliciter les Offices Publics départementaux de l'habitat pour une étude de faisabilité pour la construction d'un ensemble de logements en faveur des saisonniers, dont les professionnels de santé.



Chiffres clés

- *aide aux logements pour les étudiants de santé effectuant des stages sur l'île ; soutien financier de **360 € maximum***
- *bourse d'étude pour les étudiants de 3ème cycle de médecine générale de **14 400 € maximum** sur 3 ans*
- *aide à tout nouveau professionnel de santé ayant un projet professionnel de santé sur l'île de **3 000 € maximum***
- *aide au logement des médecins remplaçants et vacataires de **275 € maximum** sur 6 mois*
- ***120 000 € à la SISA** (structure regroupant les professionnels de santé de la Maison de Santé)*





Sécurité

Chiffres clés

- ***5 Sapeurs Pompiers Volontaires** bénéficiaires de l'aide au logement en 2019*
- ***20 882 €** d'aides au logement versées depuis 2016 au bénéfice de **9 Sapeurs Pompiers Volontaires***
- ***270 305 €** : participation de la Communauté de Communes au fonctionnement des 2 centres de secours de l'île*

Contractualisation pour l'aide au logement des sapeurs-pompiers volontaires de l'île de Noirmoutier

La Communauté de Communes poursuit son soutien en faveur du logement des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) intervenant au sein des centres de secours de Barbâtre et de Noirmoutier-en-l'Ile. Il s'agit d'une prise en charge d'une part des loyers de leur logement, situé sur l'une des 4 communes de l'île.

En 2019, deux nouvelles conventions ont été signées ; 5 SPV (2 sur la commune de Noirmoutier-en-l'Ile et 3 sur Barbâtre) bénéficient de ce dispositif, pour un montant de **5 040 €**.

Depuis sa mise en place, 20 882 € ont été consacrés à cette action.

La Communauté de Communes participe également au fonctionnement des 2 centres de secours de l'île de Noirmoutier par une subvention de **270 305 € versée au SDIS Vendée.**

Campagne de recrutement

La Communauté de Communes a fait le choix d'**accompagner les 2 centres de secours de l'île de Noirmoutier pour une action de communication propice au recrutement de bénévoles.**

Cette campagne de promotion de bénévolat engagée en septembre 2019 a compris, outre des actions portées par les deux centres de secours, un film de 20 secondes diffusé sur les réseaux sociaux et au cinéma de Noirmoutier-en-l'île, des banderoles, roll up, flyers, affiches et la fabrication de tee-shirts aux couleurs des deux centres de secours de l'île pour les sapeurs-pompiers volontaires et pour les personnes qui souhaiteraient s'engager.

Un budget de 15 000 € a été consacré à ce soutien.



LA SNSM

L'année 2019 a été marquée par le drame du 7 juin où 3 sauveteurs sablais ont péri dans une opération de sauvetage.
La Communauté de Communes a porté une **très forte action de soutien à la SNSM de l'Herbaudière** dans le cadre des achats effectués sur la plateforme « Achetez sur l'Ile de Noirmoutier » : il a été proposé que la Communauté de Communes verse à la SNSM un montant correspondant à 0,50 € pour 1 € dépensé sur la plateforme et ce, sur la période des fêtes de fin d'année, du 1er au 31 décembre 2019.
Par ailleurs, en 2019, une **convention pluriannuelle de partenariat pour le financement du Canot Tous Temps de la SNSM de l'Herbaudière** a été conclue, afin de permettre le renouvellement de la flottille et d'assurer sa mission de porter secours en mer dans de bonnes conditions de sécurité (coût prévisionnel : 1,8 million d'euros).

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle de 3 ans (2019/2020/2021), la Communauté de Communes participe financièrement à l'acquisition de ce Canot, à hauteur d'une subvention annuelle de 50 000 € par an, soit 150 000 € sur la durée de la convention.



Le Canot NSH1 (Navire de Sauvetage Hauturier de la nouvelle flotte SNSM, longueur 17 m), conçu et construit par le Chantier Naval COUACH à Gujan-Mestras, désigné par les architectes navals Neuman-Barreau, sera livré en 2021 à la Station de l'Herbaudière.

Transports



Chiffres clés

- ***Transport à la Demande :***
  - ***436** utilisateurs*
  - ***5 260** trajets*
  - ***4 €** : coût pour l'usager*
  - *un budget de **124 369 €***
- ***Bus de l'Ile :***
  - ***6 553** passagers*
  - ***0,50 €** : coût pour l'usager*
  - ***105 600 €** : coût pour la collectivité*

Un service de Transport A la Demande

Le **T**ransport **A** la **D**emande (TAD), créé en 2009, permet d'assurer la mobilité sur l'île.

436 personnes ont bénéficié de ce service **en 2019, dont une trentaine de jeunes (31)**. Service assuré dans le cadre d'un marché public par les sociétés de taxis de l'île, permettant aux personnes en bénéficiant de se rendre à des activités associatives, sportives, culturelles ou bien médicales. C'est une véritable plus-value **permettant la mobilité de chacun sur l'île**.

L'accueil de jour "La Guérite" a fait l'acquisition d'un véhicule qui est opérationnel depuis le 15 septembre 2019 pour assurer l'ensemble des déplacements des patients. Les patients de La Guérite ne sont, depuis, plus utilisateurs du Transport A la Demande.

Le **nombre total des trajets** pour le **TAD** est de **5 260 en 2019** contre 5 654 en 2018. L'opération est subventionnée par la Région des Pays de la Loire à hauteur de **20 000 €** pour un budget en 2019 de **124 369,69 €**. Le coût pour l'usager étant de 4 € aller/retour.

Bus de l'île : favoriser la mobilité estivale

Dans la perspective de s'inscrire dans une démarche écologique ainsi que la volonté de **faciliter la circulation** sur l'île pendant la période estivale, la Communauté de Communes propose depuis 2010, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire et Sovetours, le **Bus de l'île** permettant de relier les 4 communes de l'île.

En 2019, la Communauté de Communes a porté seule la mise en place du service du Bus de l'île. En réponse au marché lancé en mars 2019 l'entreprise SOVETOURS a remis une offre pour un service se déroulant du 13 juillet au 1er septembre 2019.

- Coût du trajet : **0,50 €** pour l'usager
- Budget 2019 : **105 600 €**
- **6 553** passagers

Transports scolaires

En 2019, le transport scolaire, c'est :

- **6** circuits proposés pour **248** collégiens concernés,
- une **prise en charge de la Communauté de Communes à hauteur de 175 € par élève**, soit un reste à charge de **12 €** pour les familles,
- une prise en charge du **transport des élèves de l'île bénéficiant des cours de natation scolaire** : **6 210 €**,
- coût total des transports : **40 016,50 €**, dont **33 593,95 €** restant à la **charge de la Communauté de Communes**,
- la Communauté de Communes verse une **subvention pour les transports bi-hebdomadaires** à destination des lycéens internes scolarisés à Challans, La Roche sur Yon, Nantes ou Les Sables d'Olonne : **120 élèves** ont bénéficié de cette aide pour un montant total de **11 243 €**,
- **43 étudiants** ont bénéficié d'une **bourse aux étudiants** à hauteur de 80 €, soit **3 440 €**.

Chiffres clés

- ***Transports scolaires :***
  - ***248** collégiens*
  - ***12 €** : coût à la charge des familles*
  - ***33 593,95 €** : coût pour la collectivité*
  - ***120** lycéens subventionnés, pour un coût pour la collectivité de **11 243 €***
- ***Bourse aux étudiants** pour leur transport : **43** jeunes pour un montant de **3 440 €***



Les pistes cyclables

En tant que gestionnaire de l'ensemble des pistes cyclables en site propre (séparées d'une voie routière), de leur création à leur entretien, la Communauté de Communes, consciente de la valeur écologique d'un tel réseau, investit entre **20 000 € et 25 000 € par an**, subventionnés par le Département à hauteur de 75 %. Ces travaux concernent notamment la mise en conformité des pistes, la sécurisation des cyclistes ainsi que l'entretien courant.

Par ailleurs, depuis fin 2017, une **enveloppe de 2 500 000 €, sur 5 ans** a été inscrite au budget pour la **création de nouvelles boucles cyclables**. L'étude de faisablité a permis d'envisager de nouveaux réseaux mais les contraintes réglementaires et environnementales n'ont pas permis de voir aboutir ces projets en 2019.

De juin à octobre 2019 la Communauté de Communes a loué, à titre expérimental, **2 stations de recharge** avec panneaux solaires pour vélos électriques pour un coût de **15 456 € TTC**.

Enfin, **en 2019**, afin d'améliorer la signalétique sur l'ensemble du réseau cyclable, la Communauté de Communes a installé **276 panneaux de signalétique cyclable** pour un coût de **98 403,79 €**.



Accessibilité

La Commission Intercommunale d'Accessibilité pour une île attentive à chacun

La **C**ommission **I**ntercommunale pour l'**A**ccessibilité (CIA), créée en mai 2008 et installée en 2009, se réunit **2 à 3 fois par an**. Elle **veille à la mise en place de projets d'accessibilité** sur les 4 communes de l'île, **permettant d'assurer la mobilité de tous les résidents et visiteurs sur l'île de Noirmoutier**.

Les membres de la CIA se sont réunis 3 fois en 2019 pour examiner notamment les travaux de rénovation de la salle omnisports de La Guérinière et de l'hôtel Jacobsen ainsi que le projet de valorisation du site du Gois, présenté par les services départementaux.

La plage pour tous

Une action test des accès plages a été menée par une délégation de la Commission en mai 2019, avec des mises en situation qui ont permis d'apprécier l'accessibilité de chacun des sites (parking, aménagements, sécurité et accompagnement, équipements spécifiques, signalisation et information).

10 plages ont ainsi été évaluées et des préconisations ont été transmises aux Maires concernés.

10 ans d'accessibilité sur l'île, cap ou pas cap ?

L'année 2019 a été marquée par les **10 ans de création et d'actions de la Commission**. A l'occasion de cet anniversaire, a été organisée une action de sensibilisation aux différents types de handicap sur 2 journées, intitulée **« Handi'cap ou pas cap ? Tous égaux, tous différents ! »**.

Au programme de ces deux journées : rencontres et échanges avec diverses associations représentant tous les types de handicap, animations, ateliers de mise en situation, rétrospective sur les travaux de la Commission, ateliers sportifs et ludiques, goûter sous bandeau...

La rencontre, l'échange, les mises en situation et les présentations diverses ont permis de rapprocher tous les participants et de comprendre l'autonomie des personnes en situation de handicap dans leur quotidien et de faire tomber certains a priori pour contrer les discriminations.

Au total, ce sont 680 visiteurs qui ont participé à cette manifestation dont 380 scolaires.

La qualité des services publics : un engagement quotidien pour une qualité de vie optimale

Centre aquarécréatif

A ce jour, le suivi du contrat de **D**élégation de **S**ervice **P**ublic (**DSP**) pour la gestion de la piscine et du centre aquarécréatif conclu entre SA BODIN et la Communauté de Communes est assuré par un comité de pilotage composé d'élus communautaires, ce dernier étant assisté d'un conseil juridique.

Dans le cadre de cette DSP, une subvention forfaitaire annuelle de fonctionnement de 100 000 € HT, indexée chaque année, est versée au délégataire. En 2019, **113 330 €** ont ainsi été versés.

De plus, une redevance d'occupation du domaine public, fixée à 20 000 € HT par an ainsi qu'une redevance annuelle pour des frais de gestion et de contrôle, fixée à 5 000 € HT, sont également versées à la Communauté de Communes par le délégataire. Ces dernières étant également indexées, **ce sont 28 250 € qui ont été versés à la Communauté de Communes au titre de la DSP 2019**.

De même, les missions de service public ont été assurées sur la piscine couverte. Cela concerne tout d'abord les **cours de natation scolaire subventionnés par l'intercommunalité**.

Au total, plus de **460 élèves** sont concernés par la natation scolaire, pour un coût d'environ **32 540 € TTC**. Le transport pour ces séances est également pris en charge par la collectivité. Pour un coût en 2019 de **6 210 € TTC**.

Du matériel pour la pratique de la natation scolaire a été acquis en 2019 pour un montant de **3 550 € TTC**.

En 2019, la piscine a enregistré **28 883 entrées** annuelles et le **site extérieur** a accueilli **48 126 personnes**.

Ces missions de service public concernent également les activités des associations sportives de triathlon, de plongée, ainsi que le sport santé et les pompiers.

En 2019, la collectivité a pris à sa charge, à hauteur de **23 380 € TTC**, les entraînements des clubs et associations sportives.

Comme chaque année, une convention est passée pour une ouverture du site sur la période des vacances scolaires de Noël.

Suite mobilisation pour l'avenir du Collège Molière sur l'île de Noirmoutier

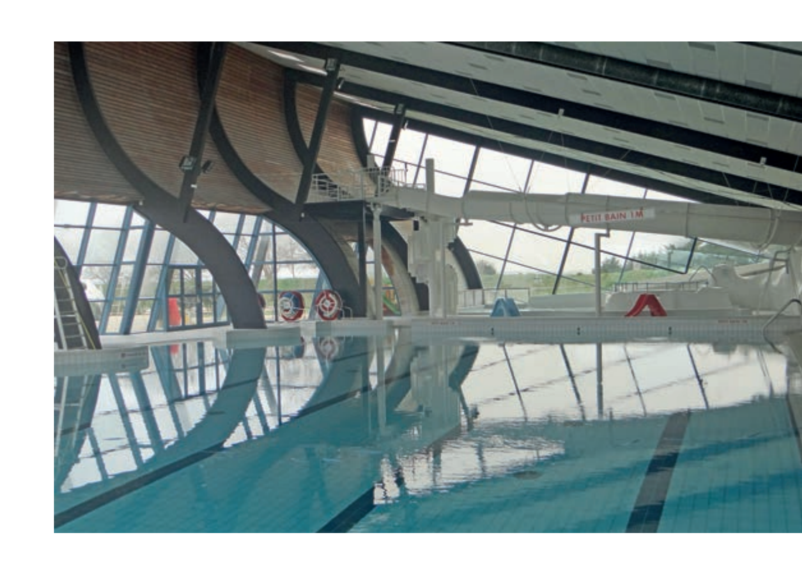
Suite aux demandes formulées auprès du Conseil départemental d'inscrire la rénovation des bâtiments du Collège Molière dans la liste des opérations à réaliser au cours des prochaines années, le Département de la Vendée a informé que **plus de 6,5 millions d'€ d'investissement, dont 4 millions dans moins de 2 ans, sont prévus afin d'améliorer les conditions d'enseignement**.

Accueil des gens du voyage

En 2019, l'aire d'accueil des gens du voyage, **située derrière le bâtiment de la Communauté de Communes**, a accueilli **61 personnes** sur les 10 emplacements disponibles, qui ont une capacité de deux caravanes (un bloc sanitaire sur chacun d'eux).
La Communauté de Communes a réalisé des travaux d'entretien d'espaces verts et autres entretiens sur les bâtiments sur l'année 2019 à hauteur de **5 841,30 € HT**.

Fourrière

La fourrière intercommunale a permis d'accueillir **32 chiens** en 2019. Les animaux dont les propriétaires ne sont pas retrouvés sont confiés à l'Arche de Noé à Challans en vue d'être adoptés. Les communes de l'île restent compétentes pour la capture des animaux.





Une île culturelle

L'hôtel Jacobsen

Les travaux

En 2019, les travaux sur les contenus des écrans présents dans les diverses salles se sont poursuivis. Les intégrations des programmes et les relectures ont été réalisées auprès des entreprises chargées des contenus multimédias et des panneaux graphiques.
Les socles destinés à recevoir les collections, les meubles de l'accueil et le guide-foule en bois de la cour ont été réalisés.
Les rideaux occultants ont été fabriqués afin d'assurer la meilleure protection des pièces contre les UV en lien avec les service des Monuments Historiques (MH) de la DRAC des Pays de la Loire.

Les collections

Les relations avec les associations culturelles, les musées et les collectionneurs privés ont permis de sélectionner des pièces destinées à être présentées au public et photographiées. Conditionnées pour les transports, elles ont fait l'objet d'un traitement de conservation préventive adapté suivant la nature des collections.
Les positionnements sur les socles des vitrines ont été opérés et les cartels ont été installés.
Les conventions de dépôt ou de don ont été signées avec les associations, les musées du Château et de La Guérinière et les particuliers.

Les équipes

Suite aux recrutements, une stagiaire pour six mois et deux saisonniers ont été formés aux historiques des salles et des collections afin de renseigner les visiteurs et assurer les visites guidées. Ils ont aussi été formés à la manipulation des contenus des écrans afin de permettre de changer les images et textes de l'ensemble du site.

Chiffres clés
- ***18 mai 2019 :*** *inauguration de l'hôtel Jacobsen*
- ***12 380 visiteurs*** *ont été accueillis du 19 mai au 31 décembre 2019*

Les accueils des publics

L'hôtel, inauguré le 18 mai, a reçu 12 380 visiteurs en 2019. Une semaine de gratuité pour les insulaires a suivi l'ouverture officielle. Un groupe de 90 malvoyants a été accueilli avec des visites guidées adaptées. Des élèves ont été accueillis pour des travaux thématiques liés à leurs programmes.

Communication

Il a été confectionné et distribué un flyer en français et en anglais, et un « Jeu en famille » pour les familles avec enfants. Une signalétique a été mise en place sur les balcons de la façade et un totem à quatre face a été installé dans le jardin. Par ailleurs, une campagne d'envois de documents virtuels a été lancée à destination des autocaristes, écoles et groupes constitués.

Plusieurs reportages réalisés par la presse écrite, la

presse en ligne, ainsi que des télévisions et des radios ont eu lieu dans l'hôtel.

Les événements

- Les journées européennes du patrimoine : 1 522 visiteurs, amateurs de patrimoine ont pu découvrir le site de l'hôtel Jacobsen.
- Les soirées à la bougie : lors des vacances de la Toussaint, deux soirées éclairées aux bougies à leds, dont une accompagnée par une violoniste professeure de la Clé de Sol, ont permis à **330 visiteurs** de découvrir sous une autre lumière l'hôtel Jacobsen.

Le Martroger III

L'association "Les Amis du Martroger", à qui la Communauté de Communes a délégué la maintenance et l'organisation d'actions pédagogiques et sociales depuis 2002, a bénéficié d'une **aide de 18 400 €** de la Communauté de Communes. En 2019, Le Martroger est sorti **75 fois en mer**. **Près de 1 000 personnes ont navigué à bord**.

Les actions du Martroger sont nombreuses :
- **les jeunes** : avec des stages de découverte de la navigation et l'organisation de deux croisières en 2019,
- **la solidarité** : avec la Régate des Oursons, Grand Largue, Restos du cœur, les résidents de la Guérite, Les Quatre Vents, le Téléthon,
- **les anciens** : un réel succès pour ces sorties proposées aux résidents de l'hôpital local de Noirmoutier-en-l'Ile et de la Rocterie de Barbâtre.

En 2019, **257 adhérents** ont été enregistrés.

Chaque année, un budget de l'ordre de **20 000 €** est consacré à l'**entretien du navire**.

En 2019, les investissements suivants ont été portés :
- **Remplacement du treuil par un guindeau électrique** (19 427 € TTC), pour renforcer la sécurité à bord du navire, en facilitant la levée de l'ancre et également en sécurisant cette manœuvre
- **Remplacement de la trinquette du navire**, voile disposée à l'avant du bateau, déchirée en fin de saison 2018 (4 450 € TTC).

Promouvoir la musique

Depuis 2008, la Communauté de Communes **soutient** l'association musicale **« La Clé de sol »** afin de **favoriser l'éveil musical** des plus jeunes insulaires et le **développement des activités musicales** sur l'île de Noirmoutier.

En 2019, la Communauté de Communes a consacré plus de **60 000 €** à cette action.

La Communauté de Communes met à disposition de l'association, des locaux situés au Vieil et verse une subvention de **300 € par élève** âgé de moins de 20 ans **inscrit pour la pratique d'un instrument**. Pour l'année 2019, **74 élèves de l'école de musique** en ont bénéficié, pour un montant total de subvention de **22 200 €**.

La Communauté de Communes est également engagée auprès des moins de 20 ans, avec **la bourse aux talents**. Elle permet aux jeunes musiciens de compléter leur temps d'enseignement musical de 15 à 30 minutes par cours, afin de préparer les examens de fin d'année. Pour 2019, elle a permis d'aider **14 jeunes** pour un montant total de subvention de **5 320 €**.

Le soutien financier apporté à La Clé de Sol a permis d'organiser des portes ouvertes et des animations musicales, notamment pour les 40 ans de La Clé de Sol, anniversaire pour lequel une aide exceptionnelle de 3 000 € a été apportée. La subvention au titre de l'année 2019 se porte à 32 780 €.

Parallèlement, la Communauté de Communes poursuit son soutien aux cours de musique dispensés dans toutes les **écoles primaires** de l'île, dont ont bénéficié **375 élèves** en prenant en charge le recrutement de deux enseignants pour 144 heures d'intervention. Le coût de cette action, pour l'année scolaire 2018-2019, est de l'ordre de 5 443 €.

Vie associative

Afin de soutenir la vie associative sur l'île, **222 240 €** de subventions ont été attribués par la Communauté de Communes aux associations locales pour l'organisation de manifestations d'intérêt intercommunal.

- **104 044 €** à des associations culturelles, musicales et sportives
- **118 194 €** à des associations ou communes organisant des manifestations nautiques

En 2019, la Communauté de Communes a soutenu l'association Escale Nautique pour son action sur la relance des activités nautiques en faveur des jeunes noirmoutrins de moins de 25 ans. **19 975 €** ont été versés à ce titre. **Une centaine de jeunes licenciés** a profité de ce dispositif pour **découvrir** et **pratiquer la voile**, avec 800 séances prises en charge par la Communauté de Communes.





Mise en place d'une bourse aux jeunes talents sportifs

En 2019, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place d'une bourse aux jeunes talents sportifs à hauteur de 3 000 € maximum.

Ce dispositif permet d'accompagner les sportifs locaux pour :

- leur participation aux stages de haut niveau (en France ou à l'étranger),
- leur participation aux compétitions suite aux qualifications aux championnats de Région ou de Ligue, de France, d'Europe ou du Monde,
- les résultats sportifs obtenus au plus haut niveau (France -Europe-Monde).

En 2019, 3 jeunes talents sportifs insulaires, Calypso DEBUIRE (judo), Korantin ROLLIN (judo) et Alexis PERODEAU (football), ont profité de ce dispositif, pour un total de 3 250 €.



Événementiel

Floralies

La Communauté de Communes , avec les communes de Barbâtre, La Guérinière et Noirmoutier-en-l'Ile, étaient présente pour la **12ème édition des Floralies**, organisées tous les 5 ans, à Nantes, depuis 1956. L'édition 2019 avait comme thème « Fleurs à vivre », un voyage féerique et végétal.

Le stand réalisé par les services techniques des trois communes avec les paysagistes et fleuristes de l'île a reçu le 1er prix pour la valorisation du thème de l'insouciance.



Meeting aérien

La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier et la commune de La Guérinière ont organisé, le samedi 27 juillet 2019, un meeting aérien **"ILE ET AILES"**, sur la commune de La Guérinière.

Plusieurs démonstrations se sont succédé sur la plage de la Cantine : largage de parachutistes de la Patrouille de France, démonstration d'hélitreuillage depuis un navire SNSM, présentation de voltige aérienne avec l'Équipe de Voltige de l'Armée de l'Air (EVAA) Extra 300, présentation du Rafale Solo Display. Malheureusement, la présentation de la Patrouille de France avec ses 8 Alpha-Jet n'a pu être maintenue en raison d'un accident survenu les jours précédant cet événement.

Cette manifestation était organisée en collaboration avec la ville de Pornic qui organisait le meeting « Les Ailes Bleues » le dimanche 28 juillet, et en partenariat avec l'Association Atlantic Wall Memory.

20 000 spectateurs ont admiré ce show aérien.





Le tourisme, au coeur de l'économie de l'île

L'Office de Tourisme au service d'une île préservée

Chiffres clés
- ***51 707 personnes*** *renseignées à l'accueil des deux Offices de Tourisme*
- ***93 %*** *des personnes renseignées sont françaises*

Bilan de saison

Une année touristique 2019 qui s'inscrit dans une certaine stabilité par rapport aux années précédentes.

Les principaux enseignements de la saison 2019 :
- une fréquentation très impactée par la météo, en positif comme en négatif,
- d'importantes évolutions comportementales des touristes, et notamment des jeunes générations : réservations de dernière minute, clientèle moins « fidélisable », habitudes en matière de mode d'hébergement moins marquées,
- une concurrence de plus en plus forte entre les destinations littorales françaises, mais aussi d'Europe du sud pour le développement des ailes de saison.

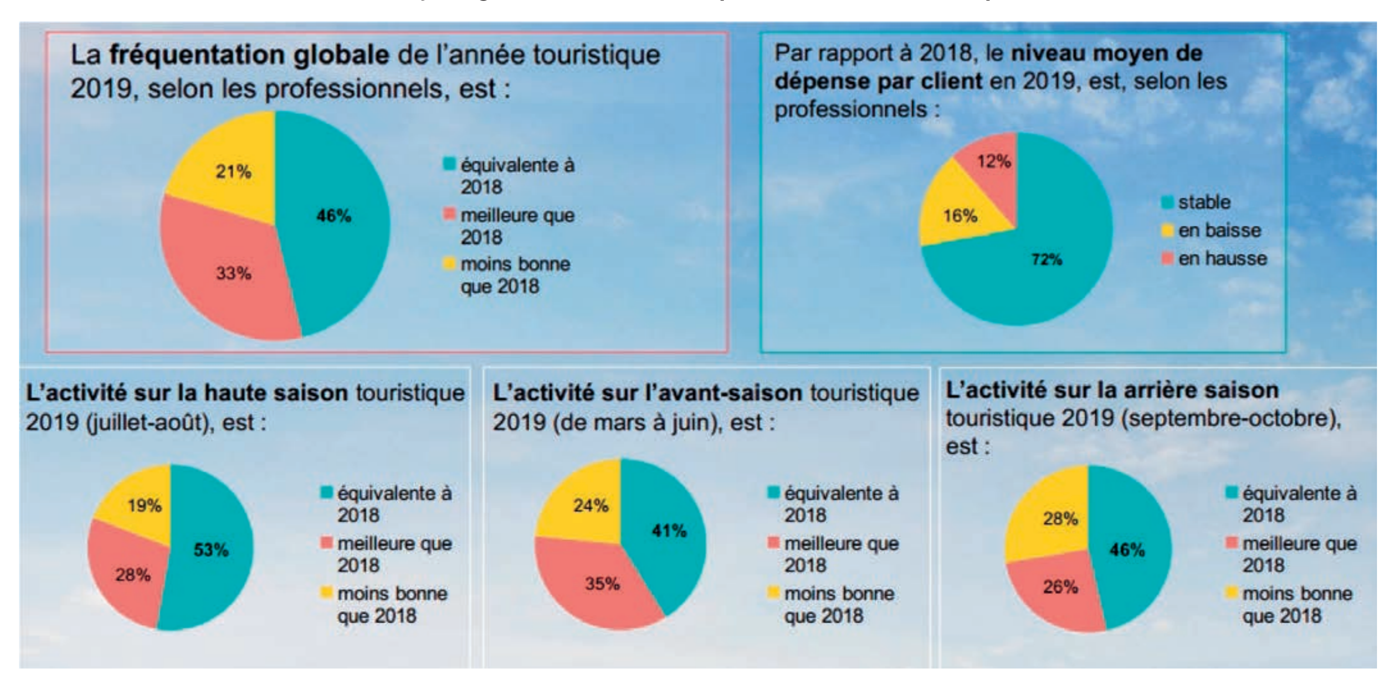
Un bon début de saison :
Un début d'année marqué par une météo exceptionnelle au mois de février ; un bon début de saison avec une fréquentation en hausse pour les mois de mars et avril. En revanche, un mois de mai décevant, marqué par de mauvaises conditions météo, insuffisamment compensé par un mois de juin correct.

Une période de haute saison stable :
La fréquentation est stable dans l'ensemble pour la période de haute saison, avec une tendance qui se confirme : les dix premiers jours de juillet ne peuvent plus être considérés comme de la haute saison, en revanche la fréquentation des deux dernières semaines du mois d'août progresse à nouveau.

Une arrière saison mitigée :
Un bon mois de septembre, puis une légère baisse de fréquentation pendant les vacances de la Toussaint.

L'Office de Tourisme a réalisé une enquête auprès des prestataires touristiques (162 réponses exprimées). Ces données permettent de conforter les indicateurs statistiques utilisés jusqu'à présent :

Analyse globale de la fréquentation touristique :



Selon cette enquête, l'année 2019 a été équivalente ou supérieure à 2018 pour 79 % des professionnels exprimés. Les chiffres de fréquentation du pont font apparaître une augmentation de **1,37 %** par rapport à la moyenne des cinq années précédentes.

La promotion touristique

Les brochures touristiques

Un code de marque en accord avec la stratégie touristique du territoire est présent sur toutes les publications. Au total, près de **120 000 €** sont consacrés aux publications de l'Office de Tourisme.
Les outils d'accueil et d'information des visiteurs ont été renouvelés dans leur intégralité :
- documents de promotion/ hébergements (25 000 ex),
- guide restaurants (20 000 ex),
- guide pratique (35 000 ex),
- carte touristique (130 000 ex),
- guide nature (15 000 ex)
- guide des animations (25 000 ex),
- plans de ville...

Les actions digitales

• **Le site Internet** est le principal outil de promotion de l'Office de Tourisme et confirme son efficacité avec une fréquentation en forte hausse (27 % sur deux ans) : **1 268 708 visites**.
Cet outil incontournable permet à la fois de répondre aux nouvelles contraintes techniques, tout en permettant de présenter beaucoup plus d'éléments de contenus liés à la destination Ile de Noirmoutier. La ligne éditoriale a fait l'objet d'une attention particulière en 2019 avec la diffusion de nombreux nouveaux articles sur le blog, afin d'améliorer le taux de fidélisation.

• **Le Système d'information touristique** du site Internet **est constamment remis à jour** (plus de 1 000 prestataires indexés sur le site).

• **Une campagne de référencement payant et naturel** a été organisée afin de maintenir l'Office de Tourisme au **meilleur niveau des recherches** sur Google concernant les principaux mots clés liés au tourisme sur l'île.

• **Quatre opérations e-mailings** ont été menées sur les périodes d'avant et d'après saison, adressées sur la base de données qualifiée de l'Office de Tourisme. Le **taux d'ouverture moyen** est de **28%**, ce qui est **très largement au-dessus** des taux moyens réalisés sur ce type d'opération.

• **Un film de promotion** a été réalisé afin de valoriser l'axe stratégique **« familles-enfants »**. Une diffusion est programmée en 2020 sur les principaux canaux digitaux.

Présence accrue sur les réseaux sociaux

L'année 2019 a été marquée par une **évolution significative** de la stratégie « social média ». La page **facebook** de l'Office de Tourisme a dépassé les **71 000**

fans en 2019, soit une importante **progression** de **10 %**.

Poursuite de la **réalisation** en interne de plusieurs **films courts**, adaptés aux réseaux sociaux. Ces contenus sont désormais **indispensables** pour une **communication digitale optimale**.

Une personne de l'équipe de l'Office de Tourisme travaille quotidiennement, sur les réseaux sociaux afin d'**animer** et de **fidéliser** cette communauté.

L'Office de Tourisme est aussi présent sur **Instagram** et sur **Twitter** avec une progression significative sur ces deux plateformes.

Actions diverses

• Participation aux actions de promotion de Vendée Tourisme
7 000 € ont été engagés en 2019 :
- 3 000 € pour deux pages de valorisation de l'île de Noirmoutier sur la brochure de promotion départementale,
- 4 000 € pour la campagne d'affichage métro et la campagne de communication digitale de Vendée Tourisme.

• Partenariats publicitaires pour les prestataires touristiques locaux
Les différentes filières touristiques locales sont suivies quotidiennement par des agents de l'Office de Tourisme. Ces partenariats ont généré un chiffre d'affaires de **95 041 €** en 2019, en progression de 5,2 % par rapport à 2018.

L'activité de régie (billetterie, produits boutique et brocantes) présente un chiffre d'affaires de **129 675 €**, en baisse de 10,8 %, et une marge de 27 032 € en baisse de 2 % (cette baisse s'explique essentiellement par l'impact des mauvaises conditions météo sur les ventes de billets pour l'île d'Yeu).

La communication au service de tous

L'île de Noirmoutier et les médias

Les médias sont toujours séduits par l'île de Noirmoutier et le travail réalisé par le service presse de l'Office de Tourisme offre une très grande visibilité médiatique à l'île.

C'est un budget de **6 000 €** qui est consacré à l'accueil sur l'île de Noirmoutier des médias français et étrangers.

Ces accueils concernent surtout la Presse **Q**uotidienne **N**ationale (**PQN**), mais aussi la télévision, la radios et les médias en ligne.

Les retombées presse en quelques chiffres :

- **87,5 M de personnes touchées**. Cette mesure d'impact est un indice synthétique du nombre de contacts, lecteurs, téléspectateurs, internautes potentiellement touchés. Elle est pondérée par la mesure de surface de l'article, et la diffusion du support.
- **3 M d'euros de contre valeur publicitaire** : Le calcul s'effectue sur la base d'achat d'espace publicitaire correspondant à la surface de l'article, ou du temps d'antenne. L'impact est calculé édition par édition, et émission par émission, suivant la grille tarifaire des supports.
- La télévision totalise près de 47,40 % de la répartition, la presse 35,40 %, la radio 8,10 % et les médias en ligne 9,10%.
- Presse écrite : **41,7 M de lecteurs cumulés**, calculé avec le taux de reprise en main, *(c'est à dire le calcul du nombre de lecteurs pour chaque magazine acheté, démultiplié par exemple par les magazines de salles d'attente : ELLE, VSD, PARIS MATCH, etc..).*

Accueil des journalistes

32 journalistes et 5 blogueuses accueillis + 11 accueils par téléphone (avec envoi de documents et visuels) entre mars et novembre 2019. Dont 27 pour la presse française et 10 pour la presse étrangère : allemande, belge, néerlandaise.

Télévision

6 reportages et 1 émission dédiée.
C'est le média le plus puissant, de très nets pics de consultations du site de l'Office de Tourisme sont constatés après la diffusion d'un reportage.












- 6 reportages au Journal Télévisé, sur TF1, France 2, France 3, CNews, BMF
- 1 émission en prime time : « Agitateurs de Goûts » sur France 5 (Terroir et gastronomie)
- rediffusions de 2 émissions : « Les carnets de Julie », et « Des racines et des ailes »,

Radio
- 1 direct sur RTBF radio belge,
- 1 direct sur France Bleu Touraine
- 26 directs par an sur France Bleu Loire Océan, et 9 directs en été sur NOV fm. Il s'agit d'une présentation de l'agenda événementiel, pour inciter les ligériens et les résidents secondaires à venir passer leur week-end sur l'île.

Presse
Outre les articles de presse européens (le retour n'est connu qu'à N+1), l'île de Noirmoutier bénéficie cette année encore de nombreux articles et brèves dans la presse française à gros tirage.



Accueil de tournages

En partenariat avec le « bureau des lieux de tournages des Pays de la Loire », il est proposé des lieux sur l'île de Noirmoutier où sont accueillis les repéreurs, qui sont à l'interface avec les réalisateurs. la mission d'accueil de tournages se poursuit : le tournage d'un spot pour Porsche qui compte 42 000 vues a été accueillie.

Par ailleurs, des repérages pour le tournage d'un épisode de la série de TF1 « Alice Nevers » ont été effectués en décembre 2019.

Les lieux d'accueil
de la Communauté de Communes

• Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

Rue de la Prée au Duc, BP 714, 85330 Noirmoutier-en-l'Ile
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél. 02.51.35.89.89. - Fax 02.51.39.51.04.
Site Internet : www.cdc-iledenoirmoutier.com
Email : contact@iledenoirmoutier.org



• Déchèterie



Parc d'activités des Mandeliers, 85680 La Guérinière
Ouverte tous les jours de l'année
de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
Dimanche et jours fériés :
- du 1er septembre au 30 juin de 9h à 12h
- en juillet et août de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermée les 1er janvier, 1er mai, 1er novembre
et 25 décembre

• La Maison de l'Emploi



11 rue de la Prée au Duc
85330 Noirmoutier-en-l'Ile
Ouverte les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 ; les mercredi et vendredi de 9h à 12h.
Tél. 02.51.39.32.18. - Fax 02.51.39.50.90.
Email : emploi@iledenoirmoutier.org

• Office de Tourisme

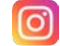


Bureau de Noirmoutier en l'île
Rue du Général Passaga, 85330 Noirmoutier-en-l'Ile
Ouvert de février à mi novembre 6 jours sur 7
D'avril à fin septembre 7 jours sur 7



Bureau de Barbâtre
Rue du Polder, 85630 Barbâtre
Ouvert toute l'année, 6 jours sur 7 pendant 10 mois,
7 jours sur 7 en juillet et août.
Tél. 02.51.39.80.71. - Fax. 02.51.39.53.16.
Site Internet : www.ile-noirmoutier.com
Email : tourisme@iledenoirmoutier.org





Ce rapport annuel 2019 a été validé par le Conseil communautaire du 16 juillet 2020.
Il est imprimé à 250 exemplaires et mis à disposition du public dans les mairies et à la Communauté de Communes.
Il est téléchargeable sur le site www.cdc-iledenoirmoutier.com
Directeur de la publication : Noël FAUCHER
Coordination de la rédaction et de la mise en page : Margot BERENGUER - Danièle MARTIN.
Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier. Tél. : 02 51 35 89 89 - Fax : 02 51 39 51 04 -
E-mail : contact@iledenoirmoutier.org
Crédits photos : service communication / Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier, OT Noirmoutier, Pascal Beltrami, Jean-Luc Brunet / Armée de l'Air, Jean-Sébastien Evrard, Michel Pottier, Joerg Schreiber, Stocklib.
Impression : Imprimerie Champagnac 04 71 48 51 05

